

Rapport d'opération archéologique



ANNIVIERS GRIMENTZ

LE TSANPLAN

Chantier Genoud, Parcelle 834

12, 13 et 18 juin 2019 / 2 septembre au 11 octobre 2019

AFF. 691

AGT19

Sous la direction de
Dorian MAROELLI

Avec les contributions de
Audrey GAILLARD, Matthieu DEMIERRE et
Claudia NIȚU

ANNIVIERS, GRIMENTZ

LE TSANPLAN

Chantier Genoud, parcelle 834

Rapport d'opération archéologique

Illustration de couverture : vue générale par drone du secteur de fouille durant l'intervention de 2019.
Photo Archeodunum SA.

Responsable d'opération et rédaction du rapport
Dorian Maroelli

Avec les contributions de
Audrey Gaillard, Matthieu Demierre, Claudia Nițu

Mise en page
Alexandre Moser

SOMMAIRE

Données administratives, techniques et scientifiques	6
Notice scientifique.....	7
1 Contexte de l'intervention	9
1.1 Cadre et objectifs de l'intervention.....	9
1.2 Localisation.....	9
1.3 Contexte archéologique.....	11
1.4 Déroulement et méthodes.....	12
2 Séquence chronostratigraphique et découvertes	20
2.1 Période 0: substrat (NAT 1).....	21
2.2 Période 1: premières occupations à l'âge du Bronze (PHASE 1c, NAT 10, PHASE 1a, NAT 2, NAT 3).....	21
2.3 Période 2: de l'âge du Bronze au début du Premier âge du Fer (PHASE 2a, NAT 8, PHASE 2b).....	25
2.4 Période 6: Abandon temporaire puis création d'un espace funéraire dans la seconde moitié du Premier âge du Fer (NAT 4, PHASE 3c, PHASE 3d, PHASE 3e, NAT 9).....	26
2.5 Période 3: Extension de la nécropole celtique et nouvelles sépultures dans le courant du Second âge du Fer (PHASE 3a, NAT 5, PHASE 3b, NAT 6).....	40
2.6 Période 4: Occupation ponctuelle du secteur au cours de l'Époque romaine (PHASE 4).....	44
2.7 Période 5: Reprise de l'activité funéraire et remaniements du secteur au Haut Moyen Age (PHASE 5, NAT 9).....	45
2.8 Période 7: Remaniements parcellaires et aménagements viaires aux époques moderne et contemporaine (PHASE 6, NAT 11).....	50
3 Études spécialisées	52
3.1 Le mobilier métallique (<i>Matthieu Demierre</i>).....	52
3.2 La céramique pré- et protohistorique (<i>Claudia Nițu</i>).....	56
4 Conclusions	58
5 Bibliographie	59

6 Annexes	62
Annexe 1: Contexte archéologique – carte des sites de la région de Grimetz	63
Annexe 2: Orthophoto du tumulus UT066	65
Annexe 3: AGT19 - Diagramme stratigraphique	67
Annexe 4: AGT18/AGT19 – Plan général des vestiges (toutes phases).....	68
Annexe 5: Profil STG010/046	69
Annexe 6: Profil STG014.....	70
Annexe 7: Profil STG017.....	71
Annexe 8: Profil STG043.....	72
Annexe 9: Profil STG045.....	73
Annexe 10: Profil STG048.....	74
Annexe 11: Fiche de conservation de la sépulture AGT19-UT061.....	75
Annexe 12: Fiche de conservation de la sépulture AGT19-UT08.....	76
Annexe 13: Fiche de conservation de la sépulture AGT19-UT111.....	77
Annexe 14: Fiche de conservation de la sépulture AGT19-UT122.....	78
Annexe 15: Catalogue du petit mobilier	79
Annexe 16: Catalogue de la céramique.....	80
Annexe 17: Inventaire des unités descriptives de terrain.....	81
Annexe 18: Inventaire du mobilier (MOB).....	102
Annexe 19: Inventaire des relevés de terrain (PLN/STG).....	106
Annexe 20: Inventaire des prélèvements (PLV).....	108

Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique du site

Canton: Valais

District: Sierre

Commune: Anniviers

Localité: Grimentz

Lieu-dit: Tsanplan-Les Gères

Cadastre: Parcelle 834

Coordonnées nationales: CN 1307 2'611'050 / 1'114'700

Altitude moyenne: 1474.00 m

Responsables d'opération: Romain Andenmatten (OCA),
Dorian Maroelli (Archeodunum SA)

Nature de l'ouvrage: Aménagement d'une terrasse
d'habitation

Nature de l'intervention: Fouille archéologique
préventive

Code d'intervention OCA: AGT19

Surface impactée: 110 m²

Surface fouillée: 110 m² et 53 m linéaires de stratigraphie
sur 0.50 à 3.50 m de hauteur

Dates des interventions: 12, 13 et 18 juin 2019 / 2 sep-
tembre au 11 octobre 2019

Type de gisement: Habitat, structures agricoles,
nécropole

Thésaurus: Mur de terrasse, trou de poteau, nécropole,
tumulus, tombe à inhumation, radier, solin, fosse, murgier

Datation: Néolithique, âge du Bronze, âge du Fer, Époque
contemporaine

Intervenants administratifs et techniques

OFFICE CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE (OCA)

Romain Andenmatten (archéologue, responsable de dossier)

Sylvain Ozainne (archéologue)

Déborah Rosselet (archéologue auxiliaire)

Christophe Panchard (fouilleur-étudiant auxiliaire)

ARCHEODUNUM SA (fouille et relevés)

Dorian Maroelli (archéologue, responsable d'opération)

Aurèle Pignolet (technicien de fouille, adjoint d'opération)

Audrey Gaillard (archéo-anthropologue)

Cindy Vaucher (archéo-anthropologue)

Ioana Benazeth (archéologue auxiliaire)

ARCHEODUNUM SA (élaboration)

Dorian Maroelli (coordination, rédaction, inventaires, DAO)

Claudia Nițu (étude de la céramique)

Matthieu Demierre (étude du mobilier métallique)

Yann Buzzi (plans, DAO)

Aurèle Pignolet (plans, DAO)

HÉRITIER ET ASSOCIÉS TERRASSEMENT SA

Brayan Genoud (administrateur, machiniste)

Notice scientifique

Le site a été découvert fortuitement le 4 juin 2018, à l'occasion de travaux de terrassement pour la construction d'un chalet sur la parcelle 834, propriété de Monsieur Philippe Genoud. Ce jour-là, Monsieur Romain Andenmatten (Office cantonal d'Archéologie), réalisait des sondages sur le promontoire de la Roua, remarquant alors le terrassement en cours, situé plus en aval.

L'observation du bord sud-ouest de l'excavation lui a rapidement permis de détecter des ossements humains et des aménagements en pierre sèche, déclenchant ainsi une courte fouille de sauvetage. Cette première intervention de quatre jours a permis de documenter des niveaux s'échelonnant entre l'âge du Bronze et le Haut Moyen Âge.

Lors de ces recherches, deux sépultures partiellement détruites ont été identifiées, tandis que des ossements appartenant à au moins deux autres individus adultes ont été retrouvés dans les déblais d'excavation.

La première tombe était constituée d'un coffre en bois, calé et recouvert par des pierres. Elle contenait un individu adulte de sexe probablement masculin, avec une fibule en fer sur le haut du thorax et un anneau en argent à un doigt de la main droite, datés de la fin de La Tène ancienne. La deuxième sépulture, qui pourrait avoir été marquée par un cairn, n'a en revanche pas livré de mobilier. Elle contenait un second adulte, de sexe indéterminé, dont un échantillon d'os a été daté par le radiocarbone entre La Tène moyenne et les débuts de l'Antiquité¹. Dans un premier temps, les vestiges ont été répartis en cinq phases principales d'occupation, définies par leurs liens stratigraphiques, ensuite confirmées par des datations radiocarbones.

Près d'une année plus tard, en juin 2019, un sondage creusé à l'emplacement des futurs aménagements extérieurs du chalet a permis de mettre au jour un aménagement curviligne d'orthostates, interprété comme la bordure d'un tumulus. L'intervention a également révélé une sépulture de jeune enfant, paré d'anneaux et de fibules datés de la transition La Tène ancienne-moyenne. Ces nouvelles découvertes ont logiquement déclenché la fouille préventive du terrain à excaver, sur une superficie d'environ 100 m².

Les investigations, confiées au bureau Archeodunum SA, ont été menées du 2 septembre au 11 octobre 2019. Elles ont permis de documenter la suite des niveaux

repérés l'année précédente et d'en affiner le passage, en mettant en évidence de nouvelles périodes et phases d'occupation. S'échelonnant entre l'âge du Bronze moyen et l'Époque contemporaine, l'ensemble des couches et structures documentées lors des campagnes de 2018 et de 2019 se répartissent en 13 phases d'occupation (PHASE) et 11 phases naturelles (NAT), elles-mêmes distribuées dans sept grandes périodes.

La première période est représentée par deux murs de soutènement en pierre sèche situés aux limites amont et aval de l'emprise de fouille, datés au radiocarbone du Bronze moyen. Ils attestent d'un probable système de terrasses agricoles, étagées sur le flanc du versant.

La seconde période, comprise entre l'âge du Bronze final et la Première moitié du Premier âge du Fer, correspond à un abandon du site. Elle n'est en effet représentée que par une séquence sédimentaire d'origine exclusivement naturelle, mettant en évidence une phase de péjoration climatique. C'est au cours de cette période que le rocher au pied duquel sera installé le tumulus du Premier âge du Fer (voir *infra*) pourrait s'être mis en place lors d'un éboulement lié à la dégradation de Göschenen I.

La troisième période débute dans le courant du Hallstatt final avec la construction du tumulus dont le mode de construction se rapproche des tumuli du site de Sion-Don Bosco. Relativement bien conservée, malgré des défoncements superficiels d'époque contemporaine, la structure est installée à la base d'un rocher massif. Le cairn, conservé sur une hauteur maximale de 0.8 m, est délimité par un pérystalithe d'orthostates d'un diamètre de 8.90 m, doublé d'un pavement interne. La sépulture principale, légèrement excentrée, contenait un bracelet à extrémités bouletées et un trousseau de toilette datés du Hallstatt final. La position du défunt, dont les ossements ne sont pas conservés, est restituée sur la base de la répartition du mobilier. L'individu a été déposé dans un cercueil monoxyle, dont l'empreinte est signalée par une dépression comblée de sédiments très fins. Une sépulture adventice, implantée en bordure nord-ouest du tumulus, est rattachée à la même période. Elle contenait un jeune adulte de sexe masculin paré d'un bracelet en bronze à la main droite. Deux murets de petite taille, découverts en 2018, pourraient également relever de cette période d'occupation².

¹ Poz-106149, 2075±30BP, soit 172-28BC (87,5%), 19BC-8AD (7,9%) OxCal v4.4.2 Bronk Ramsey (2020); r:5 Atmospheric data from Reimer et al (2020).

² Ces structures s'intercalaient en effet entre les niveaux de l'âge du Bronze et ceux du Second âge du Fer (voir Andenmatten et Rosselet 2018, p. 4). En l'absence de datations archéologiques ou par le radiocarbone, nous proposons de les rattacher au Premier âge du Fer, d'autant plus que les fouilles de 2019 n'ont mis en évidence aucune occupation pour l'intervalle comprise entre l'âge du Bronze final et la fin du Premier âge du Fer.

La quatrième période d'occupation, comprend les trois sépultures découvertes entre 2018 et juin 2019 (voir *supra*), datées entre la fin de La Tène ancienne et les débuts de l'Antiquité. Ces structures montrent que la vocation funéraire du site a été pérennisée sur plusieurs siècles, laissant ainsi supposer l'existence d'une nécropole s'étendant probablement bien au-delà de l'emprise fouillée. La mention de sépultures du Second âge du Fer détruites à proximité de la chapelle St-Théodule en 1943, indique que l'aire funéraire pourrait même occuper l'entier du Plateau des Gères, jusqu'à la route de l'Arbage³.

La cinquième période d'occupation n'est représentée que par une unique fosse de combustion, découverte en 2018, qui témoigne d'une fréquentation du site au cours de l'Époque romaine (datation au radiocarbone entre le 1^{er} et le 3^e s. ap. J.-C.).

La sixième période marque une reprise de l'activité funéraire sur le site dans le courant du Haut Moyen Age, représentée par une sépulture d'adulte mal conservée,

implantée en surface du tumulus hallstattien (datation au radiocarbone: 8^e-9^e s. ap. J.-C.). À la même période, au moins deux bâtiments sur murs de pierre sèche semblent avoir été construits sur le site.

Enfin, la septième période correspond à un d'importants remaniements du secteur aux époque moderne et contemporaine, marqués par une dégradation importante de la surface de l'ancien tumulus Hallstattien.

Les interventions menées sur le site sont les premières fouilles archéologiques modernes de la région de Grimentz et elles apportent des connaissances inédites sur l'occupation des territoires de moyenne montagne dans la profondeur d'une vallée latérale du Valais central⁴. Cette courte intervention relève donc l'importance d'une surveillance accrue du secteur de Grimentz-Les Gères, une zone en plein développement⁵.

3 Malgré la mention de SAUTER 1950, p. 99, d'une « chapelle St-Théodule, un peu au-dessus du village », mention absente de SAUTER 1943, p.9, il semble que l'on doive considérer la chapelle de *Tsanplan-Les Gères* comme la plus probable pour les découvertes de 1943. En effet, l'autre lieu de culte sous le patronat de St-Théodule à Grimentz est l'église paroissiale située au centre du village et une confusion avec cette dernière est très peu probable. Une explication envisageable en ce qui concerne la mention « au-dessus du village » par Sauter en 1950 serait une confusion dans la situation cartographique de la chapelle St-Théodule, située, non pas « au-dessus » mais au nord-ouest du village.

4 Andenmatten et Rosselet 2018, p.4

5 *Ibid.*

1 Contexte de l'intervention

1.1 Cadre et objectifs de l'intervention

L'intervention fait suite aux recherches menées en 2018 dans le cadre de la construction d'une résidence principale sur la propriété de M. Philippe Genoud (parcelle 834). La même année, une visite fortuite du chantier en cours avait permis la mise en évidence d'une sépulture et d'aménagements empierrés dans les bords du terrassement, révélant l'existence d'un site non recensé sur la carte archéologique. L'Office cantonal d'Archéologie (OCA) avait alors aussitôt entrepris une fouille d'urgence, afin de documenter les vestiges encore en place et les profils stratigraphiques apparents.

Cette première intervention de quatre jours (5 au 8 juin 2018) a permis de reconnaître cinq grandes phases d'occupation s'échelonnant entre l'âge du Bronze et le Haut moyen Âge⁶. Le niveau le plus significatif concerne une nécropole du Second âge du Fer, dont deux sépultures partiellement détruites ont été mises au jour, ainsi que des ossements épars appartenant à au moins deux individus supplémentaires.

Ces découvertes ont logiquement motivé le suivi archéologique des aménagements extérieurs de l'habitation, qui prévoyaient le nivellement d'une surface atteignant d'environ 100 m². La nouvelle intervention, réalisée les 12, 13 et 18 juin 2019, a permis de démontrer l'extension du niveau funéraire vers le sud. Le sondage pratiqué dans le terrain à excaver a en effet révélé la présence d'un tumulus, signalé par une bordure d'orthostates de tracé curviligne. L'élargissement de la tranchée vers le nord-est a ensuite permis la mise au jour de deux nouvelles sépultures. La première contenait les restes d'un très jeune enfant accompagné de parures de la fin de La Tène ancienne, tandis que la seconde était matérialisée par un ossement de périnatal. Sur la base de ces nouveaux résultats, une nouvelle fouille préventive a alors été planifiée. L'intervention visait en

priorité la documentation exhaustive du monument et des aménagements funéraires annexes, mais devait également permettre la caractérisation des occupations antérieures et postérieures.

Les recherches ont été menées par le bureau Archeodunum SA, sous mandat et supervision de l'OCA. Elles se sont déroulées sans interruption du 2 septembre au 10 octobre 2019, avec une équipe de quatre à cinq collaborateurs. Leurs résultats sont exposés dans le présent rapport, qui intègre également les données du diagnostic de juin 2019.

1.2 Localisation

L'intervention se situe au nord-est et en contrebas du village de Grimentz, sur une terrasse naturelle surplombant le torrent de la Gougra, au lieu-dit *Les Gères*, à une altitude moyenne de 1475 m (**fig. 1 et 2**). Le site est dominé au nord par le promontoire rocheux de *La Roua*⁷ et se développe le long du chemin dit de *Tsanplan*, qui forme une intersection avec la route de l'Arbage, au niveau de la Chapelle St-Théodule.

Le substrat du secteur est constitué d'un placage de moraine quaternaire, qui présente un pendage général nord-ouest/sud-est relativement fort (proche de 50%), en direction de la Gougra⁸. Plusieurs plateaux naturels associés à de probables effets de tassement des moraines et à des points durs du socle rocheux sont présents sur le versant⁹. La propriété de Philippe Genoud se situe en limite amont du replat des *Gères*, dont la pente est tout de même d'environ 20%. Ce petit plateau s'étend de la Chapelle St-Théodule en direction du sud-ouest, sur une longueur de

6 Andenmatten et Rosselet 2018.

7 Ensemble de l'Ergischhorn d'après l'Atlas géologique de la Suisse AG25 (base CN1307).

8 Andenmatten et Rosselet 2018, p. 6, d'après l'Atlas géologique de la Suisse AG25 (base CN1307) et profil de terrain SwissALT13D.

9 *Ibid.*

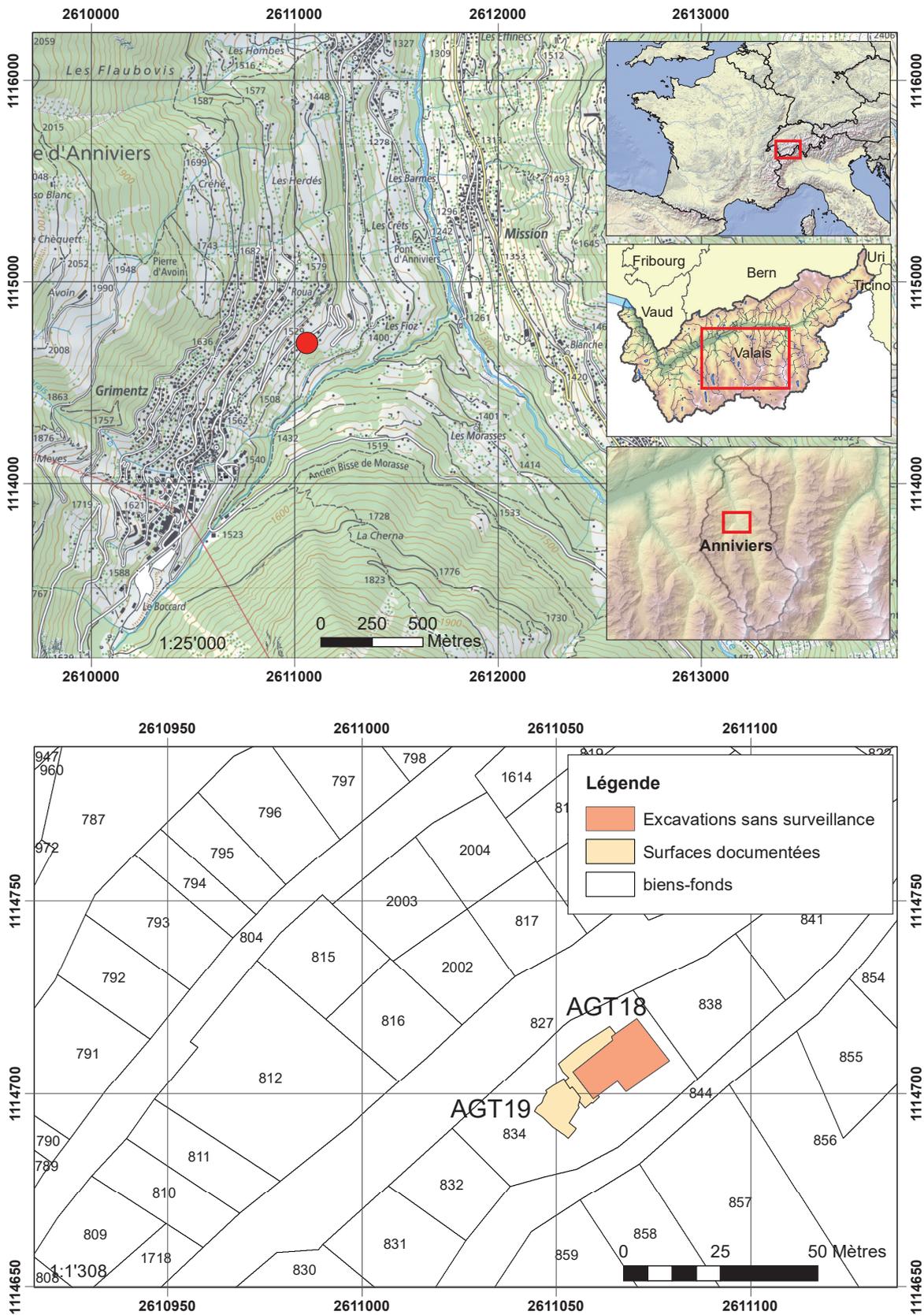


Fig. 1. Localisation des secteurs d’intervention de 2018 et de 2019.



Fig. 2. Vue aérienne du chantier durant l'intervention (en direction du nord).

près de 200 m, pour une largeur moyenne d'une quinzaine de mètres.

Avant 2018, le secteur était une prairie de fauche, mais il semble probable qu'il ait autrefois servi pour la production de céréales ou de légumineuses, en raison de sa proximité avec le village et de son exposition particulièrement favorable¹⁰.

Au plan géologique, le sol de la parcelle explorée est composé d'une alternance de couches d'origines colluviales et alluviales (débordements torrentiels) dont certaines sont très caillouteuses, témoignant ainsi du fort dynamisme de leur mise en place (glissements de terrains, éboulements). On y observe une nette prédominance des roches métamorphiques (surtout gneiss, schistes et calcschistes, mais également quartzites et amphibolites), même si des éléments calcaires (cargneule) y sont ponctuellement observés.

Situé le long de la route d'accès principale à Grimentz et au Val de Moiry, le plateau des Gères s'inscrit dans une zone à bâtir en plein développement.

1.3 Contexte archéologique

Avant sa découverte fortuite en 2018, le site ne figurait pas sur la carte archéologique cantonale et le secteur de

protection le plus proche se trouvait alors à un peu moins de 200 mètres au nord, autour du promontoire de *La Roua* (annexe 1), où huit cupules (C0542) avaient été anciennement observées sur un affleurement rocheux du versant oriental¹¹. En 2017, des niveaux d'habitat (C1854) ont également été repérés sur un plateau situé au sud-ouest du promontoire, mais n'ont pas encore été explorés à ce jour¹².

À la périphérie de Grimentz, les uniques découvertes archéologiques datées sont des sépultures de l'âge du Fer qui auraient été détruites lors de travaux de terrassement à proximité de la Chapelle St-Théodule en 1943 (C0557). Cinq fragments d'anneaux de chevilles en alliage cuivreux, dits « bracelets valaisans », un fragment de bracelet ouvert à extrémités épaissies, également en alliage cuivreux, et deux crânes ont été conservés de cette trouvaille. D'après la description du mobilier, on peut dater raisonnablement les tombes détruites entre le 6^e (Ticino B) et les deux premiers tiers du 3^e siècle avant J.-C. (La Tène B)¹³. Ces dernières pourraient ainsi être de peu antérieures aux découvertes de 2018 et laissent envisager dans le secteur une nécropole utilisée sur plusieurs générations. Les travaux de défoncement mentionnés comme à proximité de

11 *Ibid.*, d'après Schwegler 2010 (SSDI 3961.G.03).

12 *Ibid.*

13 *Ibid.*, d'après Sauter 1943, p.9; Sauter 1950, p. 99.

10 *Ibid.*

la chapelle pourraient ainsi s’être déroulés dans le secteur investigué en 2018.

La première mention d’une Chapelle St-Théodule à Grimentz date de 1429 mais l’édifice pourrait remonter au moins à la seconde moitié du 12^e siècle, car une « done » en lien avec une confrérie de St-Théodule à Grimentz est déjà mentionnée dans les sources en 1300. Au 15^e siècle, le sanctuaire n’est pas isolé et plusieurs bâtiments (une maison, une grange et un raccard) ainsi qu’un chemin passent à proximité. D’après les mentions du 16^e siècle, la première Chapelle St-Théodule ne se situerait cependant pas à l’emplacement de la chapelle actuelle. En 1715, on mentionne ainsi une Chapelle St-Théodule nouvellement construite sous le village de Grimentz et c’est cette dernière qui doit correspondre au sanctuaire rénové en 1948 à proximité de la route St-Jean-Grimentz et qui marque l’extrémité nord du plateau sur lequel les découvertes principales de 2018 (chantier Genoud) sont situées¹⁴.

La région de Grimentz est également reconnue pour ses nombreuses pierres à cupules et autres roches gravées, dont les datations sont inconnues (C0113, C0114, C0115, C0116, C0117, C0118, C0119, C0120, C0121, C0122, C0127, C0130, C0540, C0541, C0543, C0544, C0545, C0546, C0547, C0548, C0549, C0550, C0551, C0552, C0553, C0554, C0555, C0556, C0862, C0863, C0868, C0874)¹⁵.

La découverte ancienne de sépultures non datées sur le replat à l’aval du village de Mission (C1895) mérite également d’être relevée¹⁶.

14 *Ibid.*, d’après Cassina 1996.

15 C0130 n’a pas pu être retrouvée suite à la dernière crue de la Navisence en 2018 et doit être considérée comme perdue (communication orale R. Andenmatten 20.07.2022).

16 *Ibid.*, d’après ZUFFEREY 2019a; ZUFFEREY 2019b.

Dans la région, les différents gisements de cuivre situés sur les versants de la Corne de Sorebois, au fond du Val de Moiry, à l’amont du village d’Ayer et du hameau de Mottec, ainsi que dans le Val de Zinal, font partie des principaux intérêts du fond de vallée. Les exploitations connues de ces gisements datent principalement de l’Époque contemporaine, parfois avec un début à l’Époque moderne, mais des exploitations plus anciennes de certains d’entre eux semblent très probables¹⁷. On mentionnera également le gisement de pierre ollaire du Col des Aiguilles, au fond du Val de Moiry, dont la date d’exploitation reste toutefois inconnue.

À l’exception des sépultures détruite en 1943 et qui pourraient être directement associées aux découvertes de 2018 (voir *supra*: note 2), le contexte archéologique reste donc relativement pauvre. Indatables, les pierres à cupules n’apportent que peu au discours. Les riches gisements de cuivre du fond du Val d’Anniviers pourraient quant à eux expliquer, du moins en partie, l’intérêt des populations anciennes pour cette région.

1.4 Déroulement et méthodes

Les fouilles de 2019 se répartissent en deux principales étapes. La première, qui s’est déroulée les 12, 13 et 18 juin 2019 avec une équipe de 2 à 3 personnes, correspond à l’examen préliminaire de la surface par l’OCA. Elle comprend notamment la réalisation d’un sondage de diagnostic nord-ouest/sud-est d’une longueur de 9 m, suivie du décapage mécanique de la moitié nord-est de la surface (fig. 3). L’intervention a permis d’identifier cinq nouvelles

17 *Ibid.*, d’après Cavalli et al. 1998; Cavalli et al. 2002.



Fig. 3. Vue générale du sondage préliminaire de l’OCA en juin 2019 (en direction du sud).



Fig. 4. Couronne d'orthostates (UT126) découverte en juin 2019 lors du diagnostic de l'OCA (en direction du nord-ouest).

Fig. 5. Bracelets en bronze découverts après démontage mécanique de la tombe UT061 (en direction de l'ouest).

Fig. 6. Documentation de la séquence de recouvrement du tumulus UT066, lors du diagnostic de l'OCA, en juin 2019 (en direction du sud-est).

structures, dont trois concentrations caillouteuses, une tombe d'immatrice, ainsi que la couronne d'orthostates d'un tumulus (fig. 4). Une des concentrations caillouteuses présentait un ossement de fœtus ou de nouveau-né à sa surface.

La sépulture contenait un très jeune enfant, dont seules les dents étaient conservées, paré de bracelets et de fibules en bronze (fig. 5). Endommagée en surface lors de sa découverte, elle a été prélevée en bloc dès

apparition des objets. Une planimétrie sommaire de ces structures a été réalisée, complétée par la documentation de la séquence de recouvrement des niveaux funéraires sur l'axe nord-ouest/sud-est (fig. 6). Au vu de la densité des niveaux archéologiques encore en place, les travaux ont ensuite été temporairement stoppés afin de planifier la fouille de la surface impactée.

Dans l'intervalle, une rencontre entre l'OCA et le bureau Archeodunum SA a été organisée sur site, le 9 juillet 2019, permettant de définir les principaux objectifs de recherche et de proposer une estimation des moyens à engager (fig. 7). Sur la base des données préliminaires et des prescriptions cantonales, le cadre de l'opération a pu être rapidement établi et validé. Volontairement limité, il prévoyait de cinq à six semaines de travail, avec une équipe de quatre collaborateurs en moyenne. Selon le cahier des charges de l'OCA, la fouille du tumulus et des



Fig. 7. Séance de planification de la fouille préventive du secteur, en juillet 2019 (en direction du sud-est).

Fig. 8. Débuts de l'intervention et décapage mécanisé de la surface à explorer, en septembre 2019 (en direction de l'ouest).

Fig. 9. Rectification du profil stratigraphique STGo17, le long du bord amont du secteur d'intervention (en direction du nord-ouest).

niveaux funéraires devrait être priorisée, en documentant plus sommairement les éventuelles occupations antérieures et postérieures.

La seconde étape concerne la fouille proprement dite, menée du 2 septembre au 11 octobre 2019. En raison des délais restreints, l'intervention a d'emblée visé une unique phase de dégagement du tumulus et de l'ensemble des structures périphériques. Le calendrier initial prévoyait alors de pouvoir en réaliser le relevé planimétrique dans le courant de la troisième semaine. Une des principales directives de fouille formulée par l'OCA était de pousser le nettoyage du monument, de sorte à pouvoir en observer les détails essentiels à la compréhension de sa mise en place. Les trois dernières semaines pourraient ensuite être consacrées à la fouille et à la documentation de la sépulture centrale, au démontage du tumulus et à l'exploration des niveaux antérieurs. Les interventions d'engins mécaniques seraient limitées à deux journées, la première

étant consacrée au décapage des niveaux superficiels du site, la seconde au démontage du tumulus. Ainsi, à l'origine, le cahier des charges prévoyant une fouille essentiellement manuelle.

Les deux premiers jours d'intervention ont été consacrés à l'ouverture et l'aménagement du chantier, notamment avec le décapage mécanisé des couches de recouvrement du monument, encore présentes dans la moitié sud-ouest de la surface¹⁸, et la rectification des bords de l'excavation (fig. 8 et 9). Réalisé au moyen d'une pelle hydraulique de capacité 8t, ce dégagement initial s'est avéré particulièrement délicat, l'enjeu étant de pouvoir atteindre rapidement le sommet de la structure sans l'endommager, en assurant la documentation des éventuels vestiges présents dans les couches superficielles du terrain.

¹⁸ Par l'entreprise Héritier et Associés Terrassement SA.

L'opération a néanmoins été compliquée par la présence de déblais provenant des précédents terrassements, stockés directement sur la surface à fouiller, qui se distinguaient difficilement du terrain en place. Faussant la perception des pentages, ils se confondaient en outre, à l'aval de la surface, avec des remblais modernes liés à des remaniements d'époque contemporaine (AGT19-UT083)¹⁹. Malgré ces difficultés, les pierres sommitales du tumulus ont pu être rapidement mises au jour dans la moitié amont de l'emprise de fouille (fig. 10).

19 Il s'agit du défoncement identifié lors du diagnostic de juin 2019.

De ce côté, le talus marquant la limite amont a été verticalisé, afin de garantir le dégagement de la couronne du tumulus et de faire apparaître la face du rocher (AGT19-UT125) dans le profil de référence STG017. En revanche, dans la moitié aval, le terrassement préliminaire n'a pas permis de bien mettre en évidence la structure, dont l'élévation était en grande partie défoncée. Le décapage y a été stoppé sur un niveau de pierres éparses provenant bien du monument, mais dont la suite de la fouille a montré qu'elles n'étaient plus en place. La phase d'ouverture a également permis la documentation du profil nord-est (AGT19-STG014) et le dégagement du



10



11

Fig. 10. Vue générale du secteur d'intervention, suite au décapage mécanisé (en direction du nord-est). Les pierres du tumulus commencent à apparaître dans la moitié nord-ouest de la surface.

Fig. 11. Vue générale du secteur d'intervention en cours de fouille (en direction de l'ouest). Le sommet du mur de soutènement UT107 est visible au pied du profil stratigraphique STG014 (sur la droite de l'image).



Fig. 12. Fouille de la tombe UT111, menée en parallèle du dégagement de surface (en direction du sud-ouest).

Fig. 13. Utilisation d’une pelle hydraulique de capacité 2.5t pour le dégagement du tumulus UT066 (en direction de l’est).



sommet du mur de terrasse (AGT18-UT049/AGT19-UT107), vers la façade sud-ouest de la maison (fig. 11).

Suite au décapage mécanisé, le bord sud-ouest de la fouille a été rectifié manuellement de sorte à maximiser l’emprise de la fouille et à permettre l’observation d’un transect orienté dans le sens de la pente. Le décapage manuel, entrepris dès le troisième jour d’opération avec une équipe de quatre personnes, a fait apparaître une première tombe (AGT19- UT111) et deux empierements (AGT19-UT065/UT115, AGT18-UT015/AGT19-UT133), situés au nord-ouest du tumulus. Dès lors, la fouille de la nouvelle sépulture a été menée parallèlement au nettoyage de surface (fig. 12).

Au cours de la deuxième semaine, il est apparu que le calendrier prévisionnel de l’intervention devrait être reconsidéré, la partie aval de la fouille n’ayant pas été suffisamment excavée lors du décapage mécanisé. En effet, la portion de terrain déjà dégagée laissait clairement percevoir que la moitié sud-est du monument, perturbée, se trouvait encore recouverte d’une épaisseur de 0.30 à 0.60 m de sédiment compact, de même que le reste du niveau à atteindre. À partir du 16 septembre, une pelle hydraulique de capacité 3.5 t a par conséquent été louée pour le reste de l’intervention, sur validation de l’OCA (fig. 13)²⁰.

²⁰ Pilotage D. Maroelli.



Fig. 14. Phase finale du dégagement du tumulus UT066 (en direction de l'est).

Ce n'est qu'à la fin de la troisième semaine que le monument et sa périphérie ont pu être intégralement dégagés, seule la phase de finition à l'aspirateur devant être encore achevée (fig. 14). Parallèlement, le squelette de la sépulture AGT19-UT111 a été documenté et prélevé, de même qu'une deuxième tombe très lacunaire (AGT19-UT122), mise au jour en surface du tumulus.

La quatrième semaine a été principalement consacrée à la documentation planimétrique des niveaux mis au jour (relevés, descriptions et couverture photographique). La modélisation photogrammétrique a été largement employée pour faciliter l'enregistrement des structures. Si l'acquisition d'images s'est le plus souvent effectuée de manière traditionnelle, au moyen d'un appareil réflex numérique, un vol par drone a été planifié le 24 septembre pour obtenir une première orthophotographie de l'ensemble des vestiges mis en évidence, ainsi que des clichés aériens du site. Le même jour, des portes ouvertes ont été organisées pour des membres de la municipalité d'Anniviers et du conseil bourgeoisial de Grimentz, en collaboration avec deux représentants de l'OCA (fig. 15)²¹. Le nettoyage fin du monument s'est achevé le 26 septembre,

faisant l'objet d'un nouveau relevé photogrammétrique en haute résolution, dans le but d'en enregistrer tous les détails de construction (annexe 2).

Les deux dernières semaines ont été dédiées à la fouille du tumulus (AGT19-UT066) et de sa sépulture centrale (AGT19-UT141). Cette dernière a été documentée au travers de trois décapages, dont le deuxième réalisé par moitiés, afin de pouvoir en observer la section. Plusieurs coupes ont été pratiquées dans et à l'extérieur du monument, mais son quart nord et la couronne n'ont pas été démontés, de même que les empièvements dégagés en limite nord-ouest de la fouille (fig. 16)²².

Certains éléments ont fait l'objet de compléments de fouille et de documentation, comme les orthostates délimitant le monument (AGT19-UT126), qui n'ont pas été démontées, mais dont le blocage externe a été ponctuellement appréhendé en coupe et en plan. C'est également le cas de la concentration de blocs AGT19-UT086, qui recouvrait un solin (AGT19-UT159), et de la fosse AGT19-UT098, dont la fouille a fait apparaître un remplissage de fond.

²² Suite au dégagement du tumulus, les propriétaires ont en effet émis le souhait de pouvoir conserver et mettre en valeur certains de ces éléments dans leur aménagement extérieur.



Fig. 15. Portes ouvertes à destination du Conseil communal, organisées le 24 septembre 2019 (en direction de l'ouest).



Fig. 16. Fouille de la tombe centrale UT141 et démontage partiel du tumulus UT066 (en direction de l'est).

Suite à la fouille de la sépulture centrale (AGT19-UT141), une tranchée a été ouverte le long du bord sud-ouest, afin d'obtenir une section complète du tumulus (AGT19-UT066) et du terrain encaissant (AGT19-STG048). Enfin, les deux derniers jours de l'intervention ont permis de dégager un segment supplémentaire du mur de terrasse repéré en 2018 (AGT18-049/AGT19-UT107) et d'approfondir le sondage de juin 2019 pour observer la base de la séquence stratigraphique.

Acquisition des données (AGT19, étape 2)

La documentation s'est effectuée dans la continuité de l'intervention de 2018, dont elle reprend les diverses numérotations (unités de terrain, prélèvements, relevés, mobilier) et normes (notamment en termes de désignations). Les descriptions ne figurent pas directement sur les relevés mais sont compilées dans des fiches d'inventaire individuelles (ST pour les structures, US pour les couches et parties de structure), indifféremment intégrées à la numérotation unique des unités de terrain.

Les structures et profils stratigraphiques ont été systématiquement enregistrés par photogrammétrie, d'une part pour conserver des modèles tridimensionnels des différents aménagements fouillés, d'autre part pour obtenir des orthophotographies permettant de faciliter les phases de relevé. Ces dernières, archivées au format pdf, portent toutes un numéro de dessin précédé de la désignation spécifique à leur type (PLN ou STG), identique au relevé interprété de terrain.

La couverture photographique a été réalisée au moyen d'un appareil réflex Nikon D750. Les 288 clichés techniques

retenus pour l'archivage sont répertoriés selon une numérotation continue de 001 à 288 (d'après leur date de prise de vue), précédée de la désignation PN (photographie numérique) et du code chantier AGT19. Ils sont répartis dans divers dossiers et sous-dossiers, par types.

Les 220 vues d'ambiance archivées sont répertoriées dans un seul et même dossier, selon une numérotation continue de 001 à 220, précédée de la désignation AMB (ambiance) et du code chantier AGT19.

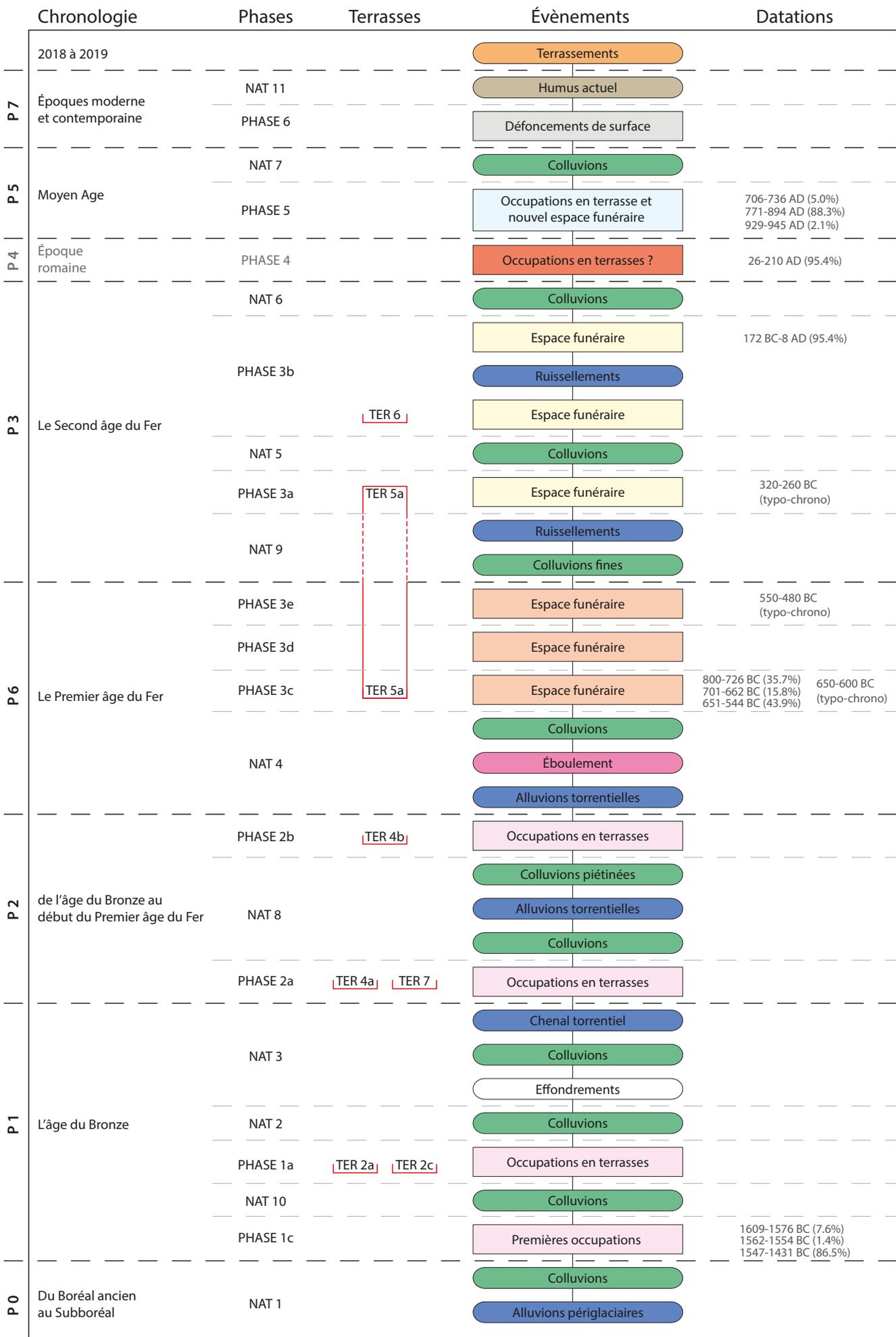


Fig. 17. Tableau chronostratigraphique des occupations AGT19.

2 Séquence chronostratigraphique et découvertes

La puissance stratigraphique de la surface explorée en 2019 est comprise entre 1 m au sud-est et 3 m au nord-ouest. Une fouille planimétrique extensive du niveau d'implantation des structures funéraires a pu être menée, parallèlement à l'enregistrement des séquences observées en limite du chantier. Les niveaux inférieurs ont en revanche fait l'objet de fenêtres d'exploration plus restreintes, principalement à la faveur des caissons pratiqués dans les structures funéraires de l'âge du Fer. Leur stratigraphie a été documentée par deux tranchées exploratoires, dont l'une complète le sondage préliminaire de juin 2019, et les coupes pratiquées sur le monument (AGT19-UT066), qui atteignent généralement le substrat périglaciaire.

La succession observée reflète la colonisation progressive du versant à partir de l'âge du Bronze, caractérisée par des occupations en terrasses étagées, reprises ou recoupees au fil des époques. Ces aménagements se reflètent au travers de discontinuités stratigraphiques importantes, parfois accentuées par la présence d'un empierrement, qui marquent des ruptures de pente.

Les différents profils stratigraphiques ont été analysés et raccordés, dans la mesure du possible, à ceux des interventions de juin 2018 et de juin 2019. Les relations observées permettent d'affiner la chronostratigraphie alors proposée par R. Andenmatten et d'en reconsidérer certains aspects, sur la base des jalons chronologiques fournis par quatre datations au radiocarbone et l'analyse du mobilier métallique issu des sépultures. Ces nouvelles données permettent en outre de mieux appréhender les alternances entre périodes d'activité et d'abandon du site, ouvrant ainsi des réflexions sur les contraintes d'occupation en milieu alpin.

L'analyse est principalement fondée sur une reprise du phasage préliminaire des occupations reconnues lors de la découverte du site. Le séquençage proposé complète ainsi les résultats de l'intervention AGT18, en y intégrant

les données inédites des fouilles de 2019 (fig. 17, annexe 3). Si ce nouveau diagramme ne constitue pas une combinaison exhaustive des résultats des deux interventions, il en identifie néanmoins les principales corrélations et concordances, avec des propositions d'équivalence pour chaque grande étape du site. La représentation graphique du séquençage reprend celui de AGT18, en le complétant (système de numérotation, symbolique, commentaires interprétatifs). Afin de faciliter le travail d'élaboration, la numérotation des nouveaux contextes identifiés (Périodes, PHASES et NAT) ne suit pas un ordre chronologique, mais est incrémentée à partir des corrélations de AGT18.

Présentation générale des résultats de 2019 (Annexe 4)

Parmi les principaux apports des fouilles de 2019, on évoquera d'abord la meilleure caractérisation des premières occupations du site, rattachées à l'âge du Bronze, probablement plus importantes que le laissaient présager les observations de 2018. Les données nouvellement acquises suggèrent en effet que le mur AGT18-UT049 (équivalent à AGT19-UT107) ne constitue pas une structure isolée, mais qu'il s'inscrit dans un système de terrasses étagées qui ont probablement fait l'objet de plusieurs réfections. L'empierrement AGT19-UT133, déjà observé en profil lors de l'intervention de 2018 (AGT18-UT015), constitue notamment un des derniers états de cet ensemble, avant un abandon temporaire du site au début du Premier âge du Fer (Ha C). Au plan stratigraphique, cet abandon se traduit par une forte sédimentation d'origine exclusivement naturelle (colluvions, ravines, etc.), qui pourrait être liée à la péjoration climatique de Göschenen I (voir *infra*: 2.2). C'est peut-être également au cours de cette période que se produit un éboulement entraînant la chute du rocher AGT19-UT125,

dont l'impact sur les terrasses préexistantes provoque un déplacement de masse visible dans le profil stratigraphique STGo48. Malgré ces nouveaux acquis, des incertitudes subsistent quant au phasage des occupations de l'âge du Bronze, notamment dans les relations entre un premier sol observé à la base de la séquence (AGT19-UT189-UT199-UT219) et le mur de terrasse AGT18-UT049/AGT19-UT107. En l'absence de liens stratigraphiques observés, ils ont été respectivement attribués aux phases 1c et 1a, mais il n'est pas possible d'exclure qu'ils s'inscrivent dans une même phase.

Répondant à un de leur principaux objectifs, les recherches ont surtout permis de mieux cerner la chronologie de la nécropole celtique, dont la période d'activité débute dans la seconde moitié du 7^e siècle av. J.-C. (transition Ha C-Ha D1), avec la mise en place d'une première tombe (AGT19-UT141) sous tumulus (AGT19-UT066). Une deuxième sépulture (AGT19-UT111) est ensuite implantée en périphérie nord du monument, entre la seconde moitié du 6^e siècle et le début du 5^e siècle av. J.-C. (Ha D2-D3). Après un nouvel abandon temporaire, le site connaît une reprise de l'activité funéraire durant le Second âge du Fer, signalée par l'adjonction de nouvelles tombes adventices. Outre la récolte d'ossements épars témoignant de tombes détruites préalablement à la découverte du gisement, les fouilles ont en effet permis de documenter deux autres sépultures datées entre la fin du 4^e et la seconde moitié du 3^e siècle av. J.-C., réparties au nord et au nord-est du tumulus (AGT18-UT003, AGT19-UT061). Ces nouveaux résultats indiquent ainsi que la nécropole a été fréquentée de manière presque ininterrompue entre la fin du Hallstatt et La Tène finale, époque où fut installée la dernière sépulture en lien avec la nécropole celtique en lien avec la nécropole celtique (AGT18-UT002).

2.1 Période 0 : substrat (NAT 1)

NAT 1 : Substrat périglaciaire

Conformément aux observations de 2018, la base de la séquence est caractérisée par des dépôts périglaciaires hétérogènes (AGT19-UT145 et AGT19-UT151/UT191/UT202) se retrouvant sur l'ensemble de la surface explorée (annexe 3, annexes 7 à 9). De couleur gris-vert, ils sont constitués de sables et de silts en proportions variables, sont peu compacts et contiennent de nombreux graviers et gravillons. Leur formation est certainement à mettre en lien avec une période de réchauffement, pendant laquelle les eaux de fonte ont transporté des matériaux provenant des moraines environnantes pour les redéposer plus en aval.

Ces premiers dépôts sont scellés par des liserés de silts fins très homogènes et non organiques (AGT19-UT144, UT150/UT201, UT190 et UT221) témoignant d'une période de stabilisation et d'érosion de faible intensité. Interprétées comme des colluvions, ils correspondent au matériau parental des premiers sols du versant, qui se développent au cours de la période suivante.

2.2 Période 1 : premières occupations à l'âge du Bronze (PHASE 1c, NAT 10, PHASE 1a, NAT 2, NAT 3) (Annexes 3, 4, 6, 7, 9)

PHASE 1c : Premier pâturage en terrasse entre la fin de l'âge du Bronze ancien et le début de l'âge du Bronze moyen ?

Les premières traces d'occupation du site sont matérialisées par un sol archéologique (AGT19-UT189, UT199, UT200, UT219), dont l'extension dans la surface fouillée peut être estimée à environ 50 m². Marquant la base de la séquence archéologique, il se reconnaît notamment dans les profils STGo48, STGo45 et STGo46, qui permettent d'en définir les principales caractéristiques. D'une épaisseur moyenne de 0.15 m, il est composé de sables silteux gris sombres, peu compacts et hétérogènes, qui sont localement rubéfiés et qui contiennent de nombreux charbons²³.

Dans le profil STGo48, il correspond à la couche AGT19-UT219, qui s'étend horizontalement sur près de 4 m, suggérant qu'il pourrait constituer le niveau de circulation d'une première terrasse dont le mur de soutènement se situe probablement plus au sud, hors de l'emprise de fouille. Vers l'aval, cette unité est tronquée par un glissement de terrain plus tardif, tandis qu'elle montre une forte déformation vers l'amont (AGT19-UT200), générée par un déplacement de masse (voir *infra* : 2.7, PHASE 5). Dans ce secteur, les couches à la base de la séquence se sont visiblement mélangées à la suite d'une poussée de forte intensité entraînant une remontée du substrat périglaciaire AGT19-UT201. L'origine de cette poussée est sans doute liée à l'impact du rocher AGT19-UT125, situé à deux mètres en amont, lors d'un éboulement. L'analyse par le radiocarbone d'un charbon provenant du sol déformé AGT19-UT200 livre un *terminus post quem* à la transition entre l'âge du Bronze ancien et moyen, soit entre 1609 et 1431 BC²⁴. L'évènement pourrait se rattacher à une

²³ Il pourrait s'agir du sol AGT18-UT006, observé dans le profil AGT18-STG001.

²⁴ AGT19-UT200 Poz-132244, 3240 ± 35 BP, soit 1609-1576BC (7.6%), 1562-1554BC (1.4%), 1547-1431BC (56.5%) OxCal v4.4.2 Bronk Ramsey (2020); r:5 Atmospheric data from Reimer et al (2020).

phase de péjoration climatique, intervenant au début du Premier âge du Fer (voir *infra*: 2.4, NAT 4).

Ce premier sol se reconnaît également dans les profils STG045 et STG046, où il porte la numérotation AGT19-UT189/UT199 (**annexes 7 et 10**). Dans ce secteur où il a été observé sur une longueur de 5 m, il montre un pendage nord-ouest/sud-est relativement marqué, l'altitude de son sommet étant comprise entre 1472.62 m et 1473.21 m. Sa base irrégulière est ponctuée de petites dépressions pouvant correspondre à des empreintes de bétail. Il est recoupé par le creusement du mur de terrasse AGT19-UT217, rattaché à la phase 1a.

NAT 10: Courte phase d'abandon

L'arrêt temporaire de la sédimentation anthropique est matérialisé par un dépôt de colluvions d'une épaisseur moyenne de 0.15 m (AGT19-UT188/UT194/UT198). Son emprise n'étant pas connue, il n'est pas possible de déterminer s'il indique un abandon étendu ou limité du versant.

PHASE 1a: Terrasses agropastorales de l'âge du Bronze moyen (TER 2a et TER 2c)

La reprise des activités humaines sur le site est marquée par l'aménagement de deux murs de soutènement en pierre sèche (**fig. 18**). Constituant la limite aval de la terrasse TER 2a, le premier correspond au mur AGT19-UT107, repéré en coupe lors de l'intervention de 2018 (AGT18-UT049). Le second (AGT19-UT217) a été identifié dans le complément de sondage réalisé vers le bord nord-ouest de la fouille (**fig. 19**).

D'axe nord-est/sud-ouest, le mur AGT19-UT107 est délimité à l'aval par une rangée de blocs roulés de moyennes dimensions (0.20 à 0.50 m), qui marquent peut-être les restes d'un parement grossier (**fig. 20 et 21**). À l'arrière, la masse de l'ouvrage est constitué de quelques blocs de grandes dimensions (0.50 à 1 m) assurant la stabilité du terrain, recouverts d'une couche de blocaille conservée sur une épaisseur maximale de 0.60 m. L'aménagement a été dégagé sur une longueur de 4.30 m, mais son extension totale, observée lors du démontage du tumulus AGT19-UT066, atteint au minimum 7.90 m. En se référant aux observations de 2018, il est possible d'estimer sa longueur à près de 15 m²⁵, ce qui porte la superficie de la terrasse TER 2a à au moins 70 m². D'une largeur constante de 2 m, la structure est conservée sur une hauteur maximale de 1 m.

Son mode de construction n'est en revanche pas précisément établi, en l'absence de coupe transversale jusqu'à sa base²⁶. Un terrassement préalable à sa mise en place (AGT19-UT203) est restitué d'après les données de 2018, mais l'hypothèse reposant sur une fenêtre d'observation restreinte²⁷, il n'est pas possible d'exclure un aménagement à partir de la surface du sol préexistant, destiné à soutenir des remblais de nivellement²⁸.

Le niveau d'occupation situé à l'amont du mur AGT19-UT107 (AGT19-UT105-218-223) n'a pas pu être fouillé en plan dans les délais de l'intervention de 2019. Il a toutefois été documenté en profil, dans les bords sud-ouest et nord-est de la surface (STG014 et 048). Correspondant au sol AGT18-UT009, identifié lors de la découverte du site, il montre une importante déformation vers l'angle occidental de la fouille, vraisemblablement imputable à l'éboulement rattaché à la phase NAT4 (voir *infra*: 2.3).

Plus en amont, le mur AGT19-UT217 délimite les terrasses TER 2a et TER 2c. Il est matérialisé par un épais niveau de blocs roulés d'une largeur de 2.75 m, dont la plupart en position horizontale, s'épaississant vers l'aval, où des éléments de plus grandes dimensions sont empilés dans un creusement recoupant partiellement les couches sous-jacentes (voir **annexe 7**). L'aménagement n'ayant été observé qu'en profil, sa longueur est inconnue, mais il suit probablement les courbes de niveaux du versant, selon une orientation nord-est/sud-ouest. Il est associé à un lambeau de sol localement caillouteux qui contient d'assez nombreux charbons (AGT19-UT187).

Les fouilles de 2019 n'ont en revanche pas permis d'atteindre la terrasse TER 1, identifiée en 2018, à l'aval du mur de soutènement AGT18-UT049 (équivalent de AGT19-UT107).

NAT 2: Abandon des terrasses TER 2a et TER 2c, dépôts de pente

Une nouvelle phase de sédimentation naturelle est matérialisée par des colluvions observées en amont et en aval du mur AGT19-UT107 (AGT19-UT119, UT104 et UT143), indiquant une interruption des activités sur les terrasses TER 2a et TER 2c. Cet abandon temporaire est peut-être à mettre en relation avec des problèmes de stabilité du versant en amont, hypothèse déjà formulée dans le cadre de l'analyse des données de 2018²⁹.

26 Lors des campagnes de 2018 et de 2019, la base de la structure se situait sous le niveau de fond du terrassement.

27 Voir AGT18-STG001.

28 Ce que laisse entrevoir le profil STG001 de l'intervention de 2018, où le sol AGT18-UT009 s'appuie contre le sommet de la structure, en la recouvrant partiellement.

29 Andenmatten, Rosselet, 2018, p. 11.

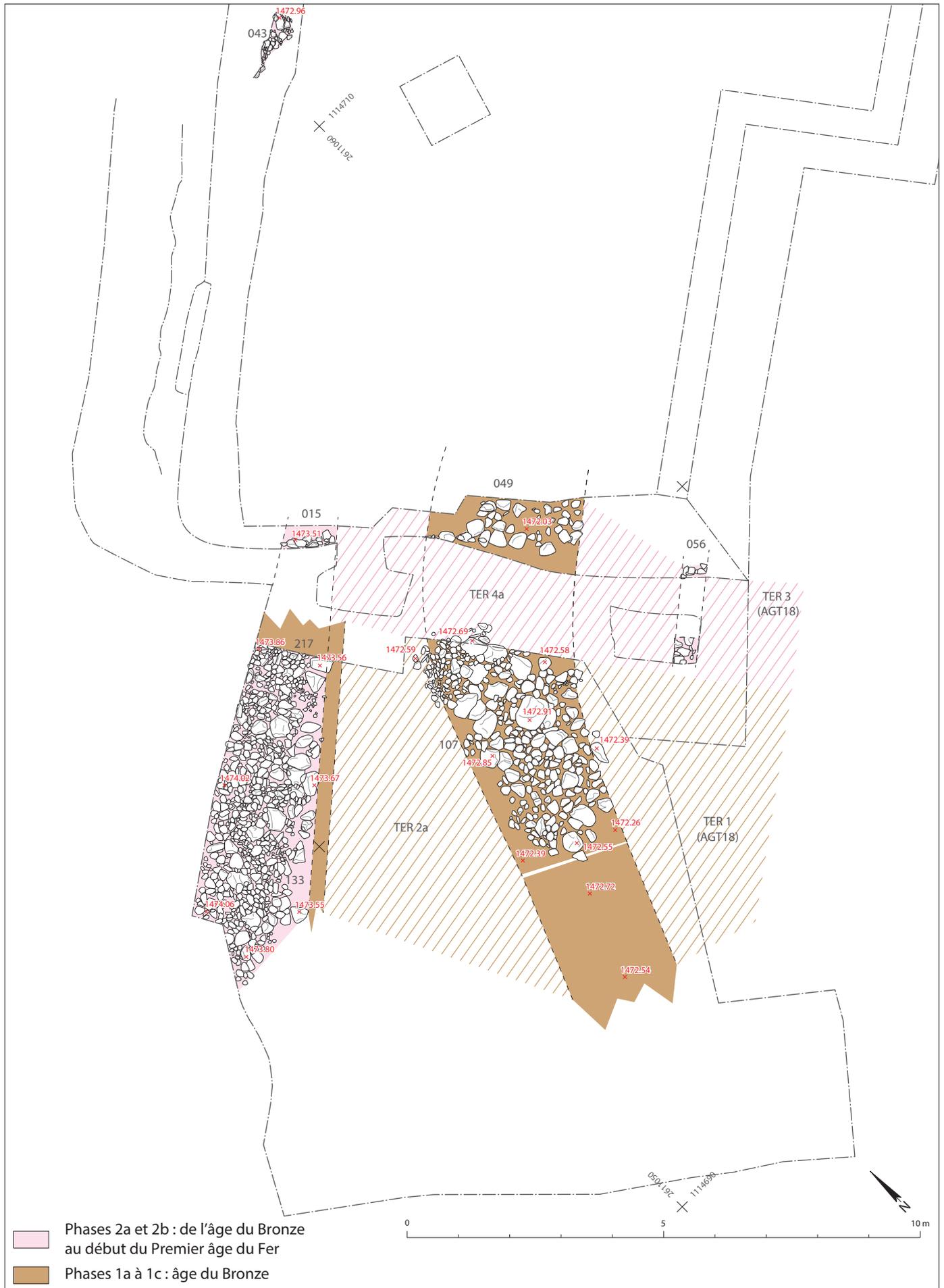


Fig. 18. Plan des structures des phases 1a à 1c et des phases 2a et 2b (échelle 1/100).



Fig. 19. Vue du profil stratigraphique STG046 (en direction du nord-ouest). Une concentration de blocs, dont plusieurs à plat, visible au pied de la séquence permettent d'identifier un premier mur de soutènement (UT217).



Fig. 20. Extrémité nord-est du mur de soutènement UT107 après dégagement, au pied du profil stratigraphique STG014 (en direction de l'ouest).



Fig. 21. Segment du mur de soutènement UT107 après dégagement, en fin d'intervention (en direction du nord).

NAT 3 : affaissement des murs de soutènement AGT19-UT107 et AGT19-UT217, nouveaux dépôts de pente et chenal torrentiel

L'abandon du secteur entraîne l'affaissement des murs de soutènement AGT19-UT107 et AGT19-UT217 (AGT19-UT106, UT180), et probablement de murs situés plus en amont, hors de l'emprise fouillée (AGT19-UT158, UT186 et UT193). Ces niveaux de démolition sont ensuite recouverts par d'épaisses couches de colluvions grossières résultant de dépôts relativement dynamiques (AGT19-UT101/UT148, UT185 et UT197), qui pourraient être en lien avec une intensification du défrichement du versant au profit de nouveaux espaces agropastoraux³⁰. Ces déboisements pourraient en outre avoir favorisé la formation de ravinelements, comme le chenal torrentiel AGT19-UT102, qui incise profondément les colluvions sous-jacentes à la fin de la phase NAT 3.

2.3 Période 2 : de l'âge du Bronze au début du Premier âge du Fer (PHASE 2a, NAT 8, PHASE 2b) (Annexes 3, 6, 8, 9, 10)

PHASE 2a : Construction d'un nouveau mur de soutènement (AGT19-UT133) et création de nouvelles terrasses de fonction indéterminée (TER 4a et TER 7)

Une nouvelle phase d'activité s'insérant entre la fin de l'âge du Bronze et le début du Premier âge du Fer voit la création de deux nouvelles terrasses (TER 4a et TER 7). Ces dernières se développent à l'amont (TER 7) et à l'aval (TER 4a) d'un imposant empierrement (AGT19-UT133) aménagé directement au-dessus du mur AGT19-UT217 de la phase 1a, dont il reprend l'orientation (fig. 22). Dégagé sur une longueur d'environ 6.60 m, ce nouveau mur de soutènement correspond à l'empierrement AGT18-UT015, observé dans le profil AGT18-STG001, dont le sommet a été localement atteint par le décapage préliminaire de juin 2019 (AGT19-UT067). Sa limite nord se situant hors de l'emprise de fouille, sa largeur totale n'est pas connue, mais atteint 2.50 m dans la surface de fouille.

La structure est constituée d'une majorité de cailloux anguleux et de blocs hétérométriques disposés aléatoirement et pris dans une matrice de silts sableux brun clair. Elle est recouverte par un sol peu épais et localement rubéfié contenant de nombreux charbons

(AGT19-UT110), qui pourrait correspondre à un niveau de brûlis³¹. Ce niveau est recoupé par l'empreinte charbonneuse d'un poteau appointi (AGT19-UT109) perçant également le sommet du mur AGT19-UT133. La datation au radiocarbone d'un charbon provenant de son remplissage (AGT19-UT108) doit être considérée avec réserve. En discordance avec la chronostratigraphie des occupations, le résultat obtenu place en effet la structure à la fin de l'âge du Bronze ancien, avec un intervalle chronologique situé entre 1619 et 1451 BC³², soit la plus ancienne date obtenue à l'échelle du site. Ce résultat pourrait s'expliquer par l'utilisation d'un poteau façonné dans un arbre abattu antérieurement, ou provenant du cœur d'un vieux mélèze (effet vieux bois) et ne saurait en aucun cas constituer un *terminus*

³¹ L'éventuel foyer AGT19-UT067, détecté dans le sondage préliminaire de juin 2019, correspond très probablement au sommet de cette couche.

³² AGT19-UT108 Poz-132242, 3270 ± 35 BP, soit 1619-1492BC (86.4%), 1482-1451BC (9.1%) OxCal v4.4.2 Bronk Ramsey (2020); r:5 Atmospheric data from Reimer et al. (2020).



Fig. 22. Le mur de soutènement UT133 après dégagement, en limite amont du secteur d'intervention (en direction du nord-est).

post quem fiable. Selon le phasage des occupations, les terrasses TER 4a et TER 7 ne peuvent fonctionner qu’à l’âge du Bronze final, au plus tôt. De nouvelles analyses au radiocarbone permettraient peut-être de préciser la chronologie de ces deux espaces³³.

Précisons encore que la terrasse inférieure (TER 4a) est restituée d’après le contact net et régulier entre les couches AGT19-UT100 et AGT19-UT101 (voir **annexe 6**, STG014), ainsi que AGT19-UT197 et AGT19-UT196 (voir **annexe 5**, STG010), sa limite aval n’ayant pas été identifiée lors de l’intervention de 2019. Le négatif d’un bloc de grandes dimensions, observé en 2018 dans le profil STG001, est en revanche interprété comme un élément de soutènement en lien avec cet espace³⁴.

NAT 8 : Dépôts de pente et ravinements

La surface de la terrasse 4a est recouverte par une couche de colluvions fines (AGT19-UT100) incisées par une ravine (AGT19-UT099), active au même emplacement que le chenal torrentiel AGT19-UT102 de la phase NAT3 (voir *supra* : 2.2, NAT3). En direction de l’ouest, ces colluvions sont recouvertes par des silts fins qui pourraient avoir été compactés par piétinement (AGT19-UT096 et UT179) lors de l’occupation de la phase suivante (voir *infra* : PHASE 2b).

PHASE 2b : nouvelle terrasse de fonction indéterminée (TER 4b)

La dernière phase d’occupation de la période est matérialisée par la mise en place d’une nouvelle terrasse (TER 4b) au sommet des dépôts naturels de NAT8. Correspondant sans doute à un réaménagement de la terrasse précédente (TER 4a), à laquelle elle se superpose, elle se distingue notamment à l’interface des couches AGT19-UT100 et UT095 (voir **annexe 6**, STG014), ou encore des couches AGT19-UT096 et UT095 (voir **annexe 8**, STG043).

2.4 Période 6 : Abandon temporaire puis création d’un espace funéraire dans la seconde moitié du Premier âge du Fer (NAT 4, PHASE 3c, PHASE 3d, PHASE 3e, NAT 9) (Annexes 3 à 10)

NAT 4 : Dégradation climatique et abandon du site

En l’état actuel des connaissances, le site ne livre plus d’indice d’occupation pour la première moitié du Premier âge du Fer. La séquence sédimentaire correspondant à cet intervalle chronologique laisse entrevoir une période mouvementée, caractérisée par des dépôts d’alluvions torrentielles, des ravinements, voire même des éboulements rocheux. C’est en effet au cours de cette période que le rocher AGT19-UT125 pourrait s’être détaché d’une paroi située en amont du site³⁵ et avoir roulé jusque dans le secteur des Gères. Les anciennes terrasses aménagées sur le versant pourraient avoir contribué à stopper sa chute.

L’événement peut être déduit des déformations visibles à la base du profil STG048, vers son extrémité amont, où plusieurs couches se sont plissées et partiellement mélangées (AGT19-UT194, UT200, UT202 et UT218). Cette morphologie particulière ne peut s’expliquer que par l’effet d’un impact violent, dégageant une énergie suffisamment conséquente pour déplacer des portions de terrain. Une donnée fondamentale réside dans la datation au radiocarbone du sol déformé AGT19-UT200, située à la transition entre l’âge du Bronze ancien et moyen, qui fournit un *terminus post quem* permettant d’exclure l’éventuelle origine périglaciaire du rocher (voir *supra* : 2.2, PHASE 1a).

L’absence de déformation des niveaux du Premier âge du Fer fournit un *terminus ante quem* plaçant le moment de sa mise en place dans un intervalle compris entre la fin du 15^e siècle et la première moitié du 7^e siècle av. J.-C. Il est toutefois probable que l’événement intervienne entre la seconde moitié du 9^e siècle et la fin du 8^e siècle av. J.-C., lorsque culmine la dégradation climatique de Göschenen I, période marquée par de fortes précipitations et des crues glaciaires³⁶.

Au plan stratigraphique, cette péjoration climatique se traduit également par des dépôts alluvionnaires témoignant de débordements torrentiels étendus (AGT19-UT095) incisant localement le terrain (AGT19-UT146). La fin de cette phase est marquée par une amélioration progressive des conditions climatiques et des ruissellements

33 Des charbons ont notamment été prélevés dans le sol AGT19-UT187 (AGT19-PLV022), à l’interface entre les murs de terrasse AGT19-UT217 et AGT19-UT133.

34 La terrasse TER 4a correspond en fait à la terrasse TER 4, identifiée en 2018 (voir Andenmatten et Rosset 2020, p.12).

35 Peut-être dans le secteur du Chaché, au-dessus de l’alpage d’Avoine, où se trouvent plusieurs barres rocheuses.

36 Magny, Maise *et al.* 1998, p. 138-140; Maise 1999, p. 93-97; Moulin 2014, p. 201-203.

moins dynamiques, comme l'indiquent les colluvions fines (AGT19-UT092-160-177-195-196, UT222 et UT236) scellant l'ensemble des niveaux antérieurs.

PHASE 3c: Création d'une nouvelle terrasse (TER 5a) et mise en place de la nécropole celtique. Implantation de la sépulture AGT19-UT141 et construction du tumulus AGT19-UT066 entre la fin du Hallstatt C et le début du Hallstatt D1

Comme cela avait été relevé en 2018³⁷, le site connaît un changement radical d'affectation au cours de la période 6, marqué par le développement d'un espace funéraire. Les recherches de 2019 permettent d'affiner le schéma

d'occupation alors proposé, qui plaçait son fonctionnement dans le courant du Second âge du Fer. L'analyse du mobilier issu des sépultures, combinée à une datation au radiocarbone, montrent en effet qu'au moins deux premières sépultures (AGT19-UT141 et UT111) sont implantées dans la seconde moitié du Premier âge du Fer, témoignant de la présence précoce d'une aristocratie celtique dans la vallée (fig. 23).

L'emplacement de l'espace funéraire pourrait avoir été déterminé, du moins en partie, par la topographie favorable résultant des terrasses préexistantes. C'est ce que semble indiquer la création d'une nouvelle terrasse (TER 5a), succédant à la terrasse 4b de la PHASE 2b, dont elle reprend la superficie. Un deuxième facteur déterminant pourrait également être la présence du rocher AGT19-UT125. La construction d'un tumulus (AGT19-UT066) au pied de cet élément marquant du paysage ne relevait certainement pas du hasard et a probablement contribué

37 Andenmatten et Rosselet 2020, p. 14.



Fig. 23. Plan des structures des phases 3c à 3e (échelle 1/100).

à souligner le statut social particulier de l'individu inhumé. Cet évènement a indéniablement mobilisé d'importants moyens humains et matériels, mais également donné lieu à diverses cérémonies entourant les étapes successives de mise en place du monument.

Présentation générale

La plus ancienne tombe attestée sur le site (AGT19-UT141) est installée au sein d'un tumulus circulaire à la réalisation soignée (AGT19-UT066), construit au pied du rocher

AGT19-UT125 (fig. 24 et 25), sur un terrain préalablement défriché et nivelé. La structure est délimitée par une couronne d'orthostates (péristalithe) d'un diamètre de 9 m (AGT19-UT126), doublée sur sa face interne d'un pavement de gros blocs disposés horizontalement (AGT19-UT127). La base du monument est constituée de blocs de gneiss de grandes dimensions (modules de plus de 0.60 m) inclus dans une couche de blocaille hétérométrique (respectivement AGT19-UT129 et UT130). L'élévation du cairn, partiellement conservée dans Les quadrants nord-ouest et nord-est, est constituée de pierres calibrées, jointives et bien



Fig. 24. Le tumulus UT066, après dégagement (en direction du sud). L'esplanade UT115 se situe entre le rocher UT125 et le péristalithe UT126 (sur la gauche de l'image).



Fig. 25. Vue générale du tumulus UT066, après dégagement (en direction du sud).

agencées (AGT19-UT128). L'assemblage pétrographique est typique des roches locales, avec une majorité de gneiss et de schistes, mais également des quartzites et quelques serpentinites, ainsi que de très rares grès. Plusieurs pierres montrent des traces de rubéfaction par exposition au feu, mais leur répartition demeure aléatoire. Dans les quadrants sud-est et sud-ouest, le sommet de la structure est marqué par une nappe dense de petits cailloux jointifs de module régulier (entre 0.05 et 0.15 m), le plus souvent à plat (AGT19-UT131). Il s'agit sans doute du niveau sommital du cairn, potentiellement recouvert d'une couche de terre et de pelouse alpine à l'origine.

Niveau de préparation

Préalablement à l'édification du monument, le terrain pourrait avoir fait l'objet d'un défrichage par brûlis, comme le laisse supposer un fin niveau charbonneux (AGT19-UT166) identifié sous la base du monument, à l'interface entre la colluvion AGT19-UT179 et le remblai AGT19-UT147-149-178³⁸. La phase de préparation a probablement débuté avec le marquage de l'emprise dédiée au futur monument, suivie d'un nivellement superficiel du terrain (AGT19-UT066). Peu perceptible en coupe, ce terrassement préparatoire s'observe néanmoins à l'extrémité nord-ouest du profil STGo48 (**annexe 9**), où la limite supérieure des colluvions AGT19-UT160/UT177 accuse une différence de niveau de 0.16 m de part et d'autre de la couronne du tumulus AGT19-UT066. Sous le monument, son sommet se situe en effet à l'altitude de 1473.39 m, tandis qu'il remonte à l'altitude de 1473.55 m, sous l'empiérement AGT19-UT115. Les bords du creusement,

évasés, se perçoivent notamment au-delà des orthostates AGT19-UT126.

Péristalithe et pavement périphérique

La chronologie relative des éléments structurels du monument et de la tombe centrale AGT19-UT141 est plus difficile à établir. La phase de construction du tumulus pourrait avoir débuté avec la mise en place du péristalithe AGT19-UT126, constitué d'orthostates en schiste (ou calcschiste). Ces derniers consistent en des dalles grossièrement façonnées, d'une hauteur comprise entre 0.50 et 0.60 m³⁹, pour une épaisseur de 0.05 à 0.18 m, plus rarement 0.20 m (**fig. 26** et **27**). Leur tranche sommitale est le plus souvent horizontale, parfois légèrement arrondie à appointie. Disposées jointivement, elles forment une bordure circulaire de 9 m de diamètre, dont la stabilité est assurée, sur sa face externe, par un blocage de petits cailloux anguleux pris dans une matrice de silts sableux brun foncé (AGT19-UT137, **fig. 28**). La face interne du dispositif est doublée d'une rangée de dalles et de gros blocs arrondis (AGT19-UT127) disposés horizontalement (principalement gneiss et schistes, ainsi que quelques serpentinites et quartzites). Ce pavement marque un espace plan d'une largeur d'environ 0.40 m, entre le péristalithe et l'élévation du monument, dont la fonction est incertaine⁴⁰.

La tombe centrale AGT19-UT141

Bien que la seconde hypothèse ait été privilégiée dans la matrice stratigraphique du site, il n'est pas possible de

38 AGT19-UT166 Poz-132243, 2540 ± 35 BP, soit 800-726BC (35.7%), 701-662BC (15.8%), 651-544BC (43.9%)
OxCal v4.4.2 Bronk Ramsey (2020); r:5 Atmospheric data from Reimer et al (2020).

39 Seuls deux exemplaires ont pu être mesurés, la couronne du monument n'ayant pas été démontée.

40 La structure pourrait éventuellement correspondre à une sorte de chemin destiné à des pratiques funéraires particulières, comme des rites de circumambulation.



Fig. 26. Vue de détail de deux orthostates du péristalithe UT126 et de leur dispositif de calage (en direction du sud-est).



Fig. 27. Vue de détail du blocage externe des orthostates UT126 (en direction de l'ouest).

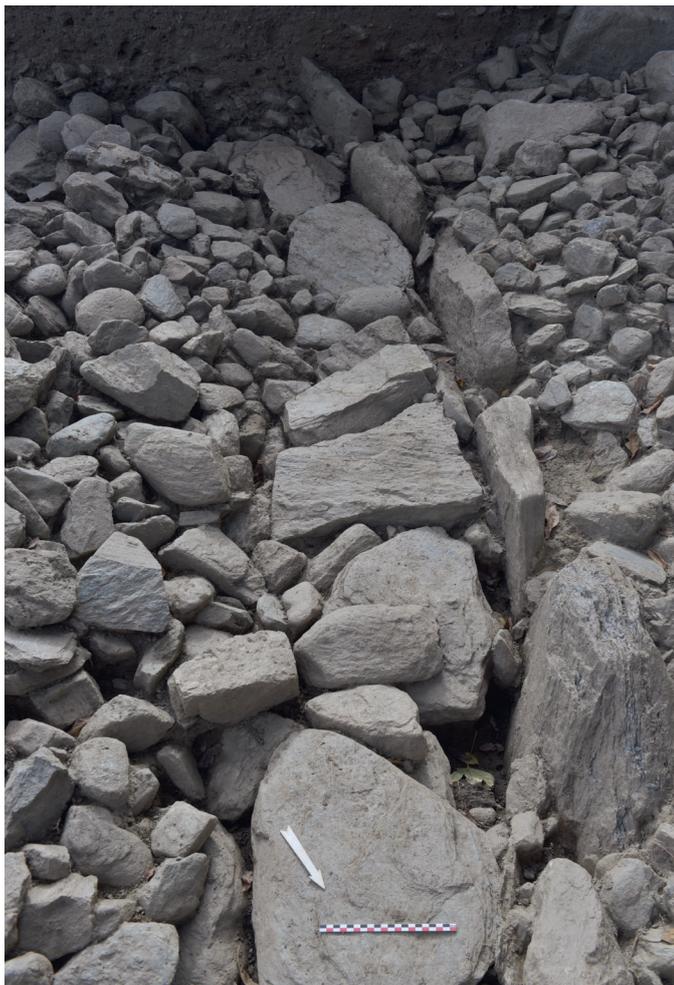


Fig. 28. Vue de détail du pavement périphérique UT127, aménagé à l'intérieur du péristalithe UT126 (en direction de l'ouest).

définir si l'installation de la tombe centrale AGT19-UT141 intervient antérieurement ou parallèlement à la mise en place des dispositifs de bordure (AGT19-UT126 et UT127). Quoi qu'il en soit, la sépulture est directement aménagée dans la masse rocheuse du monument, seule sa partie inférieure étant excavée dans les colluvions AGT19-UT160, sur une profondeur d'environ 0.10 m (fig. 29a à 29c, fig. 30). Le remblai AGT19-UT178, dont l'épaisseur diminue en direction de l'ouest, pourrait correspondre aux déblais provenant de la fosse sépulcrale, étalés sous la base du monument pour compenser des effets de pentes.

L'entourage de la tombe, d'orientation nord-est/sud-ouest, correspond à une structure empierrée rectangulaire de 3 x 1 m, délimitant un espace interne d'environ 2.65 x 0.60 m. Il est majoritairement constitué de galets et de cailloux empilés sur trois à cinq niveaux, ainsi que de plusieurs dalles et de blocs de plus grandes dimensions disposés sur chant. Plusieurs petites dalles occupent la partie supérieure de l'aménagement, permettant de percevoir la sépulture au sein de la masse pierreuse du noyau AGT19-UT130 (fig. 31). Le sommet conservé de la structure,

qui ne comportait pas de dalle de couverture, se situe à l'altitude de 1473.41 m.

L'architecture interne de la tombe est difficile à restituer, le milieu sédimentaire n'ayant pas permis la conservation d'éventuelles traces organiques, au point que même les ossements de l'individu inhumé ne sont pas conservés. De rares indices taphonomiques permettent néanmoins quelques observations sur le type de contenant que la sépulture renfermait à l'origine. On évoquera par exemple les nombreuses pierres appartenant à l'élévation du monument et qui se sont enfoncées dans l'espace central de la sépulture, indiquant un phénomène de soutirage. Il est ainsi possible de déduire l'existence d'un espace vide protégé par un couvercle en bois, dont la rupture aurait entraîné l'affaissement du remblai supérieur de la tombe.

À l'altitude 1472.96 m, des bandes de silts grisâtre très purs se distinguent dans le comblement central de la tombe (voir fig. 29b). Ces sédiments fins se sont probablement infiltrés dans les espaces créés par la décomposition d'un contenant en bois, dont les contours évoquent un cercueil monoxyle. Ce dernier se présente en effet sous la forme d'une structure à parois épaisses (0.20 m au nord-ouest et 0.14 m au sud-est), avec une extrémité naviforme au sud-ouest. L'extrémité opposée ne se perçoit plus à la fouille, mais la présence d'une grande dalle de chant, probablement déposée à fleur du contenant, laisse supposer qu'elle était droite. Au centre de la tombe, une bande de silts fins pourrait marquer le négatif d'une partie de couvercle (AGT19-UT168). Si le cercueil était maintenu par un blocage de pierres sur ses longs côtés et son extrémité nord-est (AGT19-UT152), certaines pierres visibles à ce niveau peuvent être interprétées comme des calages disposés sous sa base (AGT19-UT164). Il s'agit en effet de petites dalles et de pierres plates concentrées aux extrémités du creusement et reposant directement sur le fond de celui-ci. Leur pendage centripète suggère qu'elles étaient destinées à assurer l'équilibre du contenant, ce qui permet de restituer un cercueil à base arrondie plutôt qu'équarrie. Toujours à la même altitude, apparaît un premier élément de mobilier appartenant au défunt, correspondant à un bracelet en fer à extrémités bouletées (AGT19-MOB041).

Le squelette de l'individu inhumé n'étant pas conservé, son niveau de dépôt est déduit du mobilier qui l'accompagnait (fig. 32). En plus du bracelet déjà visible plus haut dans la sépulture (AGT19-MOB041), les seuls objets découverts consistent en une trousse de toilette en fer (AGT19-MOB42) et deux nodules de corrosion non identifiés (AGT19-MOB43 et MOB44; voir *infra*: 3.1). L'ensemble est daté entre la fin du 7^e et le début du 6^e siècle av. J.-C. (transition Ha C-Ha D). Sur le fond du creusement, à une altitude d'environ 1472.89 m, quatre poches de silts fins

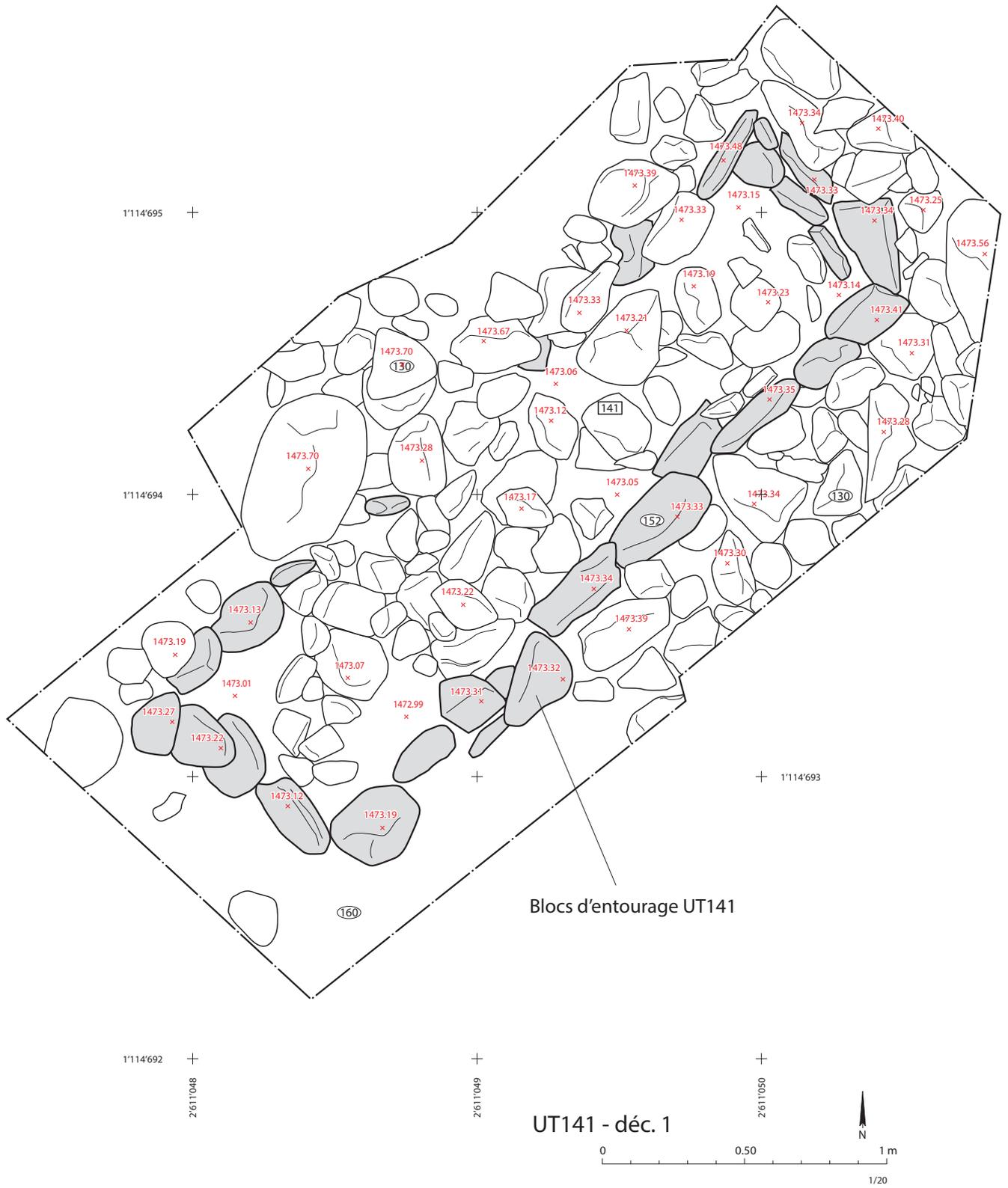


Fig. 29a. Tombe centrale UT141, relevé planimétrique du niveau sommital.

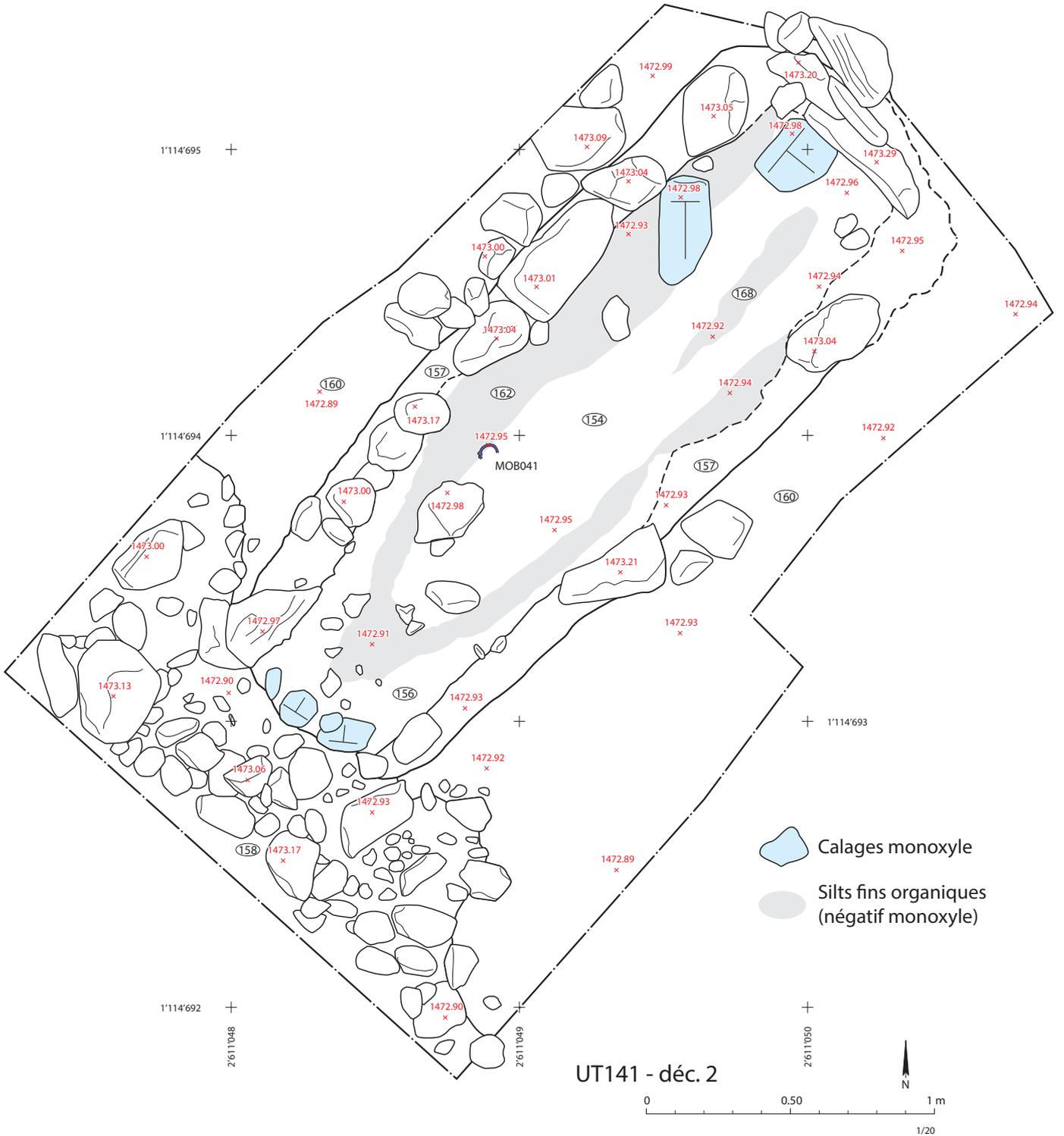


Fig. 29b. Tombe centrale UT141, relevé planimétrique au niveau d'apparition du contenant.

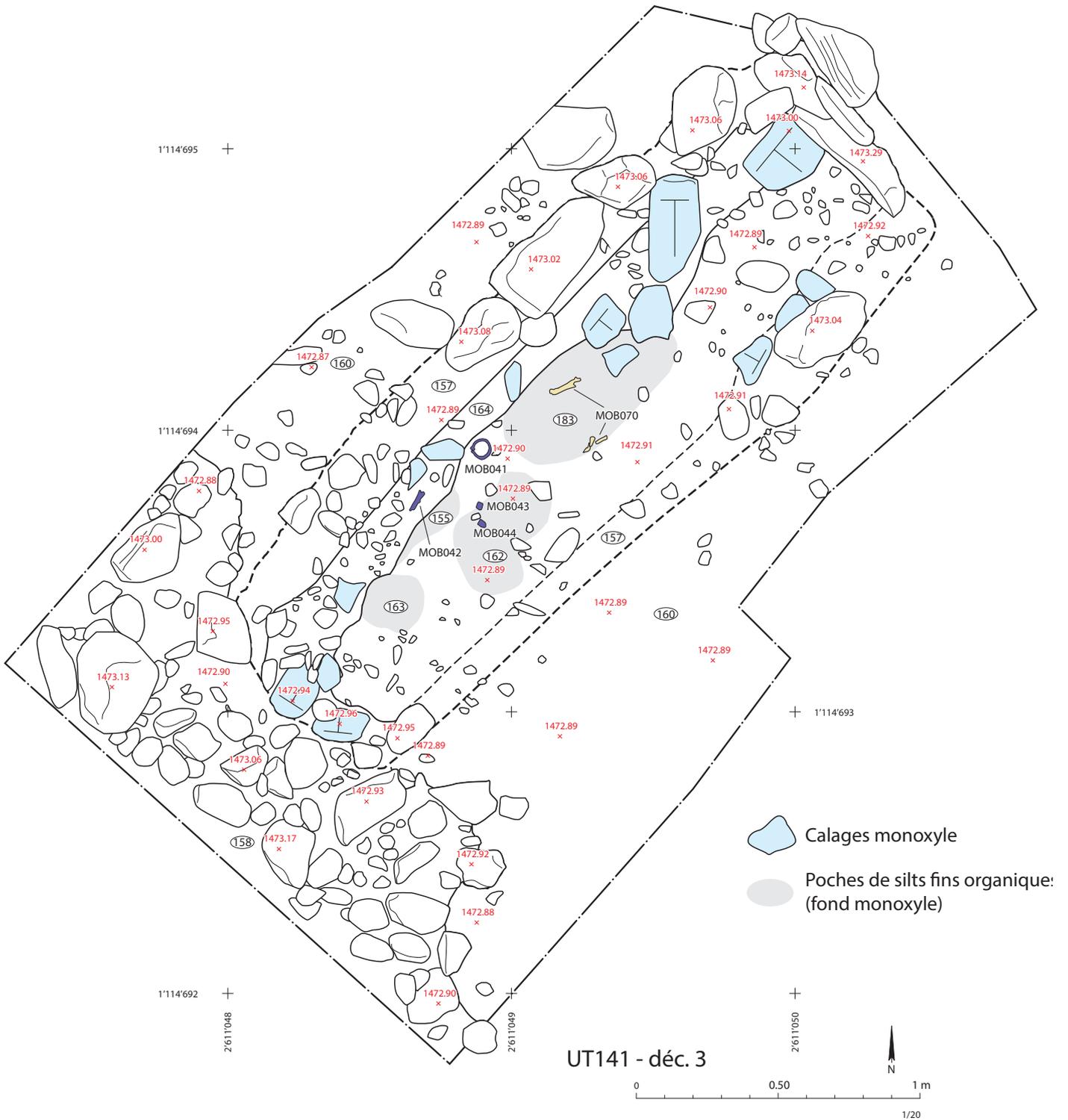


Fig. 29c. Tombe centrale UT141, relevé planimétrique au niveau du défunt.

AGT19 - STG034

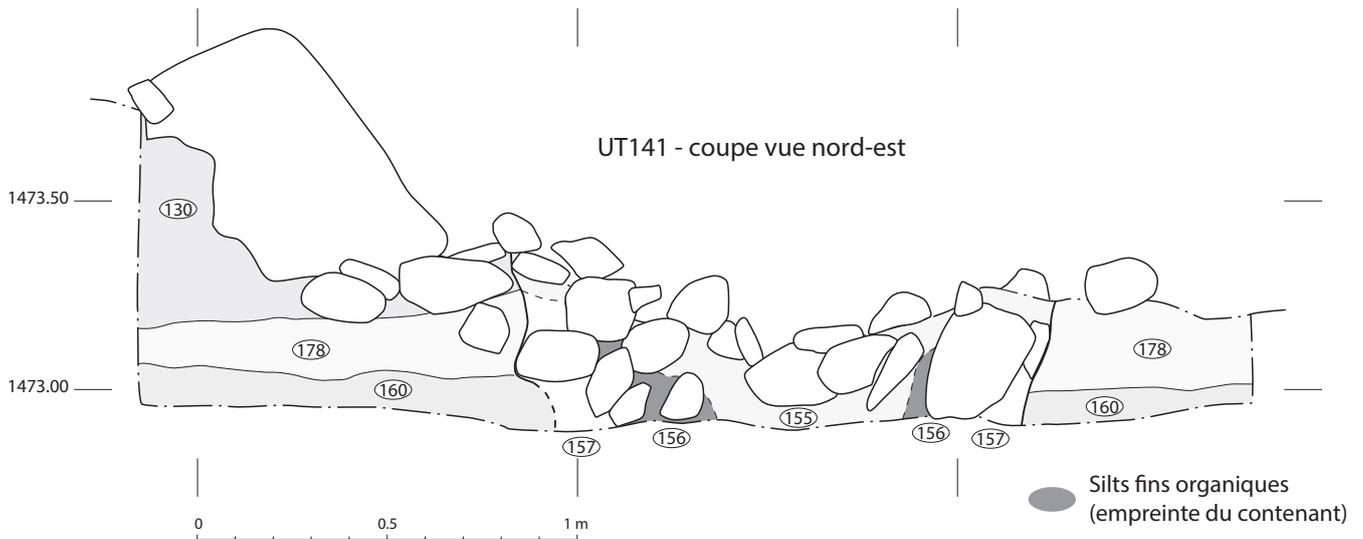


Fig. 30. Tombe centrale UT141, coupe stratigraphique (en direction du nord-est).



Fig. 31. Apparition de la tombe centrale UT141 dans la masse pierreuse du tumulus UTo66 (en direction du nord-est). Plusieurs dalles de chant alignées permettent de percevoir les limites de la structure.

organiques subsistent (AGT19-UT155-UT162, UT163 et UT183), indiquant peut-être des restes de la base du contenant. L'une d'entre elles, de forme circulaire, pourrait correspondre à l'empreinte du crâne (AGT19-UT163). Quoiqu'il en soit, la disposition des objets, les limites du cercueil, de même que la présence de restes osseux pulvérulents pouvant appartenir au bassin du défunt (AGT19-MOB70), indiquent que ce dernier reposait avec la tête au sud, probablement en décubitus dorsal. À l'origine, le contenant était disposé sur deux fines couches successives de silts gravillonneux (AGT19-UT156 et UT 161) recouvrant le fond du creusement.



Fig. 32. Vue zénithale du fond de la tombe centrale UT141. De rares traces osseuses, ainsi qu'un bracelet et un trousseau de toilette en fer, permettent d'estimer la position du défunt.

Élévation du monument

Après sa mise en place, la tombe centrale est recouverte du cairn constituant la plus grande partie de l'élévation du tumulus (AGT19-UT128), qui n'est conservée que sous la forme d'un andin d'une trentaine de centimètres de hauteur (fig. 33). Sélectionnées en fonction de leur module (le plus souvent entre 0.15 et 0.25 m), les pierres ont été

disposées en forme de dôme, comme le laisse encore entrevoir le départ d'élévation présent dans les quadrants nord-ouest et nord-est. Leur agencement est dense et soigné, plusieurs d'entre elles étant même imbriquées de sorte à réduire au mieux les vides interstitiels susceptibles de déstabiliser la structure. Elles sont prises dans des silts d'infiltration très fin et homogènes, qui ont probablement contribué à la bonne préservation du monument dans le



Fig. 33. Vue de détail de la bordure nord du tumulus UT066 (vue vers l'ouest). La base de l'élévation du cairn UT128 se perçoit à partir des dalles horizontales de UT127.

temps. Le sommet du dôme semble ensuite avoir localement été égalisé à l’aide de petits cailloux de calibre très régulier (0.05 à 0.10 m) formant une chape visible en bordure sud-ouest de la fouille (AGT19-UT131). Dans sa dernière phase de construction, le monument a probablement été recouvert d’une couche de terre végétale, dont des lambeaux subsistent ponctuellement en surface des pierres (AGT19-UT139).

Conservation générale et perturbations modernes

Si l’état de conservation du monument est remarquable dans son tiers amont, il diminue en revanche progressivement vers l’aval (en direction du sud-est), à l’approche du Chemin de Tsanplan. Dans ce secteur, le péristalithe n’est en effet plus préservé, tandis qu’une partie de la masse du cairn a flué vers l’aval. Les fouilles menées sur le site permettent de distinguer deux principaux facteurs ayant influé sur la conservation de la structure.

Le premier est d’ordre taphonomique et concerne les phénomènes d’érosion intervenant suite à l’abandon de la nécropole celtique, bien visible dans la rupture de profil du tumulus (**annexe 10**). Une importante solifluxion, probablement due à la rupture d’un mur de soutènement situé plus au sud, a en effet déstabilisé l’élévation du monument, sans toutefois affecter la tombe centrale. Ce glissement de terrain explique sans doute la disparition du péristalithe AGT19-UT126 dans le quadrant sud-est, ainsi que la formation de l’épandage de pierres AGT19-UT142, qui s’étend hors du périmètre de la structure (voir **fig. 23**). La date de l’événement est difficile à estimer, mais la stratigraphie relative permet de la replacer entre la fin du Second âge du Fer et le Moyen Âge.

Le second facteur est en revanche lié aux activités humaines s’échelonnant sur le site entre l’abandon de la nécropole celtique et l’époque contemporaine. Les occupations du Moyen Âge, matérialisées par des structures à vocation domestiques et funéraires, pourraient notamment avoir contribué à la dégradation du monument, avec des phases de démantèlement et de récupération de matériaux lithiques. L’imposante fosse d’épierrage AGT19-UT077, creusée autour du rocher AGT19-UT125, atteste sans doute des remaniements survenus au gré des changements d’affectation du secteur (voir **annexe 4**).

C’est à l’époque contemporaine que le monument connaît les plus graves atteintes, sous la forme de défoncements étendus. La partie centrale de la structure est alors éventrée jusqu’au noyau du cairn (AGT19-UT074-081), voire ponctuellement jusqu’à sa base. La plupart de ces perturbations sont certainement liées à la création d’un

chemin carrossable dans le courant des années 60⁴¹, notamment les trois espaces vides (voir *infra* : 2.8, **fig. 51**, AGT19-UT132) se détachant nettement dans la masse du cairn, aux extrémités nord-est et sud-ouest, ainsi que sur le bord nord-ouest de la sépulture. Résultant probablement de l’arrachage de blocs de grandes dimensions appartenant au noyau, il étaient comblés de sédiments humifères peu compacts et contenaient des objets modernes en proportion variable (clous usinés, tessons de bouteilles verre, couteaux pliants, etc.)⁴².

Enfin, les travaux récents liés à la construction du chalet Genoud ont également impacté la limite sud-est du monument, une piste de chantier ayant été aménagée entre l’habitation et la zone de stockage des déblais située à l’ouest de la fouille. L’état des lieux effectué en début d’intervention a notamment permis d’observer que l’extrémité orientale du péristalithe avait été tronquée et que deux orthostates situés en bordure du chemin avaient été déstabilisés.

PHASE 3d : Réparation du péristalithe et entretien du tumulus

Dans le quadrant nord-est, le péristalithe présente un renfort (AGT19-UT138) sur une longueur d’environ 3 m, résultant vraisemblablement d’un problème de stabilité des orthostates dans ce secteur (**fig. 34 et 35**). À cet endroit, une deuxième rangée de dalles verticales a été installée contre la face interne de la couronne, renforcée par un ensemble de gros galets plats jointifs disposés horizontalement sur le pavement AGT19-UT127. Ces éléments témoignent de l’entretien du monument, qui pouvait faire l’objet de réparations ponctuelles, en cas de dégradations.

41 Les photos aériennes à caractère historique recensées dans le système d’information LUBIS de Swisstopo permettent d’observer l’évolution du paysage suisse entre les années 1930 et le début des années 2000. Les images disponibles pour le secteur de Grimentz montrent que le chemin de Tsanplan n’existait que sous la forme d’un sentier en 1959, alors qu’il apparaît nettement sur des clichés datant de 1971.

1959: https://api.geo.admin.ch/luftbilder/viewer.html?lang=fr&width=9478&layer=ch.swisstopo.lubis-luftbilder_schwarzweiss&bildnummer=19599991030828&title=ch.swisstopo.lubis-luftbilder-dritte-kantone.ebkey&rotation=0&datenherr=swisstopo&height=8954&x=7290.21&y=4172.12&zoom=6

1971: https://api.geo.admin.ch/luftbilder/viewer.html?lang=fr&width=17574&layer=ch.swisstopo.lubis-luftbilder_schwarzweiss&bildnummer=19719990324767&title=ch.swisstopo.lubis-luftbilder-dritte-kantone.ebkey&rotation=0&datenherr=swisstopo&height=16858&x=6494.38&y=13203.64&zoom=5

42 Il n’est toutefois pas possible d’exclure totalement la nature exploratoire de ces surcreusements pratiqués en périphérie immédiate de la tombe centrale, impliquant que l’existence du tumulus ait été connue, ou du moins supposée, d’une partie de la population locale.



Fig. 34. Deuxième rangée d'orthostates (UT138) témoignant d'une réfection du péristalithe dans le quadrant nord-est du tumulus UT066 (en direction du nord-est).

Fig. 35. Détail des blocs de renfort destinés à stabiliser les orthostates du quadrant nord-est.

Fig. 36. L'empierrement UT115 après dégagement (en direction du nord). La structure est installée au pied du rocher UT125 et s'appuie contre les orthostates du quadrant nord-ouest.



PHASE 3e : Mise en place d'un nouvel empierrement de fonction incertaine (AGT19-UT115) et deuxième sépulture

Au cours de cette étape, le site funéraire connaît un nouvel essor, marqué par la mise en place d'un empierrement (AGT19-UT115) entre le rocher AGT19-UT125 et le péristalithe AGT19-UT126, où est installée une première inhumation adventice. De fonction incertaine, cet aménagement forme une sorte d'esplanade à la surface très régulière, bordant le quadrant nord-ouest du monument. Il pourrait éventuellement correspondre au niveau d'arase d'un second tumulus partiellement démantelé.

L'esplanade AGT19-UT115 (TER 5a-1)

Suite à la mise en place du tumulus AGT19-UT066, un empierrement (AGT19-UT065-115) est aménagé entre la bordure nord du monument et la base du rocher AGT19-UT125 (fig. 36). La structure, qui s'appuie principalement sur la face externe du péristalithe du quadrant nord-ouest, est composée de cailloux et de galets jointifs, pris dans une matrice d'infiltration de silts fins et très compacts. Les pierres employées rappellent celles de l'élévation du cairn AGT19-UT128, tant au plan de l'assemblage pétrographique que de leur module (le plus souvent compris entre 0.15 et 0.25 m). Agencées avec soin, elles forment une sorte de terrasse artificielle (esplanade), peut-être destinée à rehausser le terrain. Ses dimensions observées sont d'environ 6 x 2 m, mais la structure s'étend encore vers l'ouest hors de l'emprise de fouille. Sa surface, très régulière

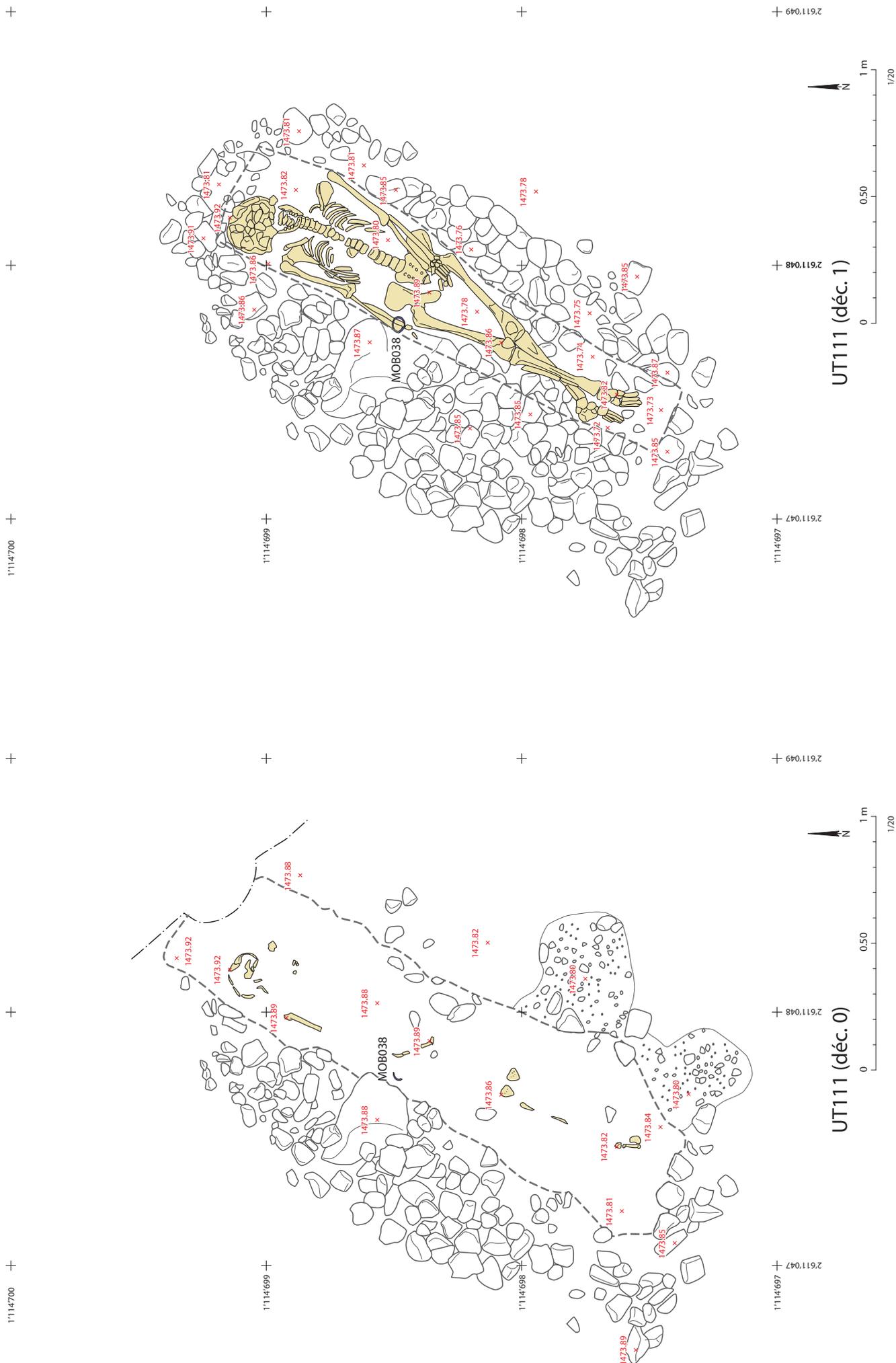


Fig. 37. Tombe adventice UT111, relevés planimétriques à l'apparition et au niveau du défunt.

et relativement plane, se situe à l'altitude moyenne de 1473.80 m, mais remonte à sa limite nord-ouest en suivant la pente naturelle du terrain, pour culminer à l'altitude de 1474.10 m.

La vocation de la structure, qui n'a pas livré de mobilier⁴³, est malaisée à définir et devrait faire l'objet d'une recherche de parallèles. Il pourrait éventuellement s'agir d'un espace de circulation destiné à des pratiques rituelles en lien avec la commémoration des morts. Ce n'est d'ailleurs probablement pas un hasard si cet aménagement particulier contient la plus ancienne des inhumations secondaires recensées sur le site (AGT19-UT111), qui remonte à la fin de la période hallstattienne (entre 550 et 480 av. J.-C.). En l'état, sans pouvoir la qualifier de manière satisfaisante, la structure est interprétée comme une esplanade rituelle, par analogie avec les espaces identifiés devant certains monuments funéraires plus anciens⁴⁴. Il pourrait également s'agir de la base d'un tertre tumulaire adventice, arasé lors de la mise en place de la fosse d'épierrage postérieure AGT19-UT077 (voir *infra*: 2.7, PHASE 5)

La tombe AGT19-UT111

Suite à la mise en place de AGT19-UT115, une première tombe périphérique (AGT19-UT111) est installée au pied du rocher AGT19-UT125, à environ 0.40 m au nord de la bordure du tumulus AGT19-UT066 (fig. 37). Il s'agit d'une inhumation individuelle primaire d'un type particulier, s'insérant dans une loge de 0.25 m de profondeur, d'orientation nord-est/sud-ouest, aménagée directement dans la masse de l'empierrement AGT19-UT115. À son niveau d'ouverture, la sépulture occupe un espace d'environ 2.37 x 0.50 m pour se resserrer au niveau du défunt à environ 1.84 x 0.45 m.

L'individu inhumé est relativement bien représenté, seuls quelques os des pieds et la main droite n'étant pas conservés (fig. 38). Néanmoins, la majorité des ossements est fragmentée et la conservation osseuse est plutôt mauvaise (annexe 13). Il s'agit d'un jeune adulte de sexe masculin⁴⁵, décédé à un âge compris entre 19 et 21 ans⁴⁶. Son état bucco-dentaire est plutôt bon, puisque seules trois caries de faible sévérité ont été observées.

En l'absence de traces organiques conservées et d'éléments de calage, l'architecture de la tombe est peu lisible. Sur le plan anthropologique, plusieurs éléments indiquent néanmoins une décomposition en espace vide

43 N'étant pas directement menacé par les travaux de terrassement, l'empierrement n'a été que très partiellement démonté et la présence de mobilier ne peut pas être exclue.

44 Par exemple dolmens et allées couvertes de la période néolithique.

45 Diagnose Sexuelle Probabiliste. Le sexe a pu être déterminé par l'application la méthode D.S.P. sur l'os coxal gauche. Celui-ci est masculin à 95,7%, d'après Murail *et al.* 2005, revue par Brůžek *et al.* 2017.

46 D'après les fusions en cours sur les os coxaux et le sacrum. Coqueugniot et Weaver 2007; Coqueugniot *et al.* 2010.



Fig. 38. Vue zénithale de la tombe UT111 après dégagement.



Fig. 39. Tombe UT111, vue de détail du bracelet en bronze porté par le défunt au poignet dras.

et l'existence d'une couverture putrescible⁴⁷. L'alignement des ossements, très net à droite mais pas à gauche, est déterminé par la morphologie de la loge, qui présente une paroi plutôt abrupte au nord-ouest et plus évasée au sud-est, caractéristiques incompatibles avec l'existence d'un coffre. Le rachis suit l'irrégularité du fond de la fosse, indiquant soit la disparition d'un élément putrescible sous l'individu⁴⁸, soit que l'individu a été déposé directement sur les pierres⁴⁹. On note que la partie supérieure du squelette a pu s'ouvrir, alors que la moitié inférieure est très contrainte, en particulier des genoux aux pieds. La ceinture pelvienne n'est ouverte que partiellement, les genoux sont resserrés et les patellas sont encore en place malgré la forte rotation des tibias. La position des pieds est également très contrainte, les os étant encore tous en connexions étroites, ce qui permet d'envisager une possible enveloppe souple, resserrée au niveau des membres inférieurs (linceul).

Le défunt porte un bracelet ouvert à terminaisons simples au poignet droit, orné de groupes d'incisions peu marquées et daté, avec réserve, du Hallstatt final (fig. 39; voir *infra* : 3.1).

47 Notamment la bascule du crâne vers la droite ayant entraîné une déconnexion complète avec l'atlas et la mandibule, qui est complètement ouverte, la mise à plat du volume thoracique et de la ceinture scapulaire, ou encore le lâchage des connexions scapulo-humérales et de quelques connexions intervertébrales.

48 Probablement une planche de faible épaisseur, au vu de la faible amplitude des mouvements.

49 Dans ce cas, la présence de terre entre les ossements et les pierres du fond est certainement due à des infiltrations depuis le couvercle.

NAT 9: Abandon temporaire et dépôts de pente

Le site funéraire semble ensuite connaître un abandon temporaire d'une durée de plus d'un siècle, peut-être lié à une nouvelle péjoration climatique⁵⁰. L'empierrement AGT19-UT115 et la bordure nord du tumulus AGT19-UT066 sont alors recouverts par des colluvions fines (AGT19-UT068-116) localement incisées par des alluvions graveleuses (AGT19-UT071 et UT117).

2.5 Période 3: Extension de la nécropole celtique et nouvelles sépultures dans le courant du Second âge du Fer (PHASE 3a, NAT 5, PHASE 3b, NAT 6) (Annexes 3, 4, 6, 7, 8)

Cette période correspond à une nouvelle extension du site funéraire en direction du nord-est, marquée par la création de deux nouvelles terrasses (TER 5a et TER 6) sur lesquelles sont installées au moins trois nouvelles sépultures (fig. 40, AGT18-UT002, AGT18-UT003 et AGT19-UT061)⁵¹.

Pouvant être considérée comme une reprise de la terrasse antérieure TER 4b (PHASE 2b), la terrasse TER 5a, mise en évidence lors de la campagne 2018, est bien visible dans le profil STG014 et se développe au nord-est du tumulus. Ses dimensions observées sont de 7 m

50 Notamment l'avancée glaciaire du 4^e siècle av. J.-C. Voir Maisie 1999, p. 95.

51 Pour la description des tombes UT002 et UT003, voir Andenmatten et Rosselet 2018.

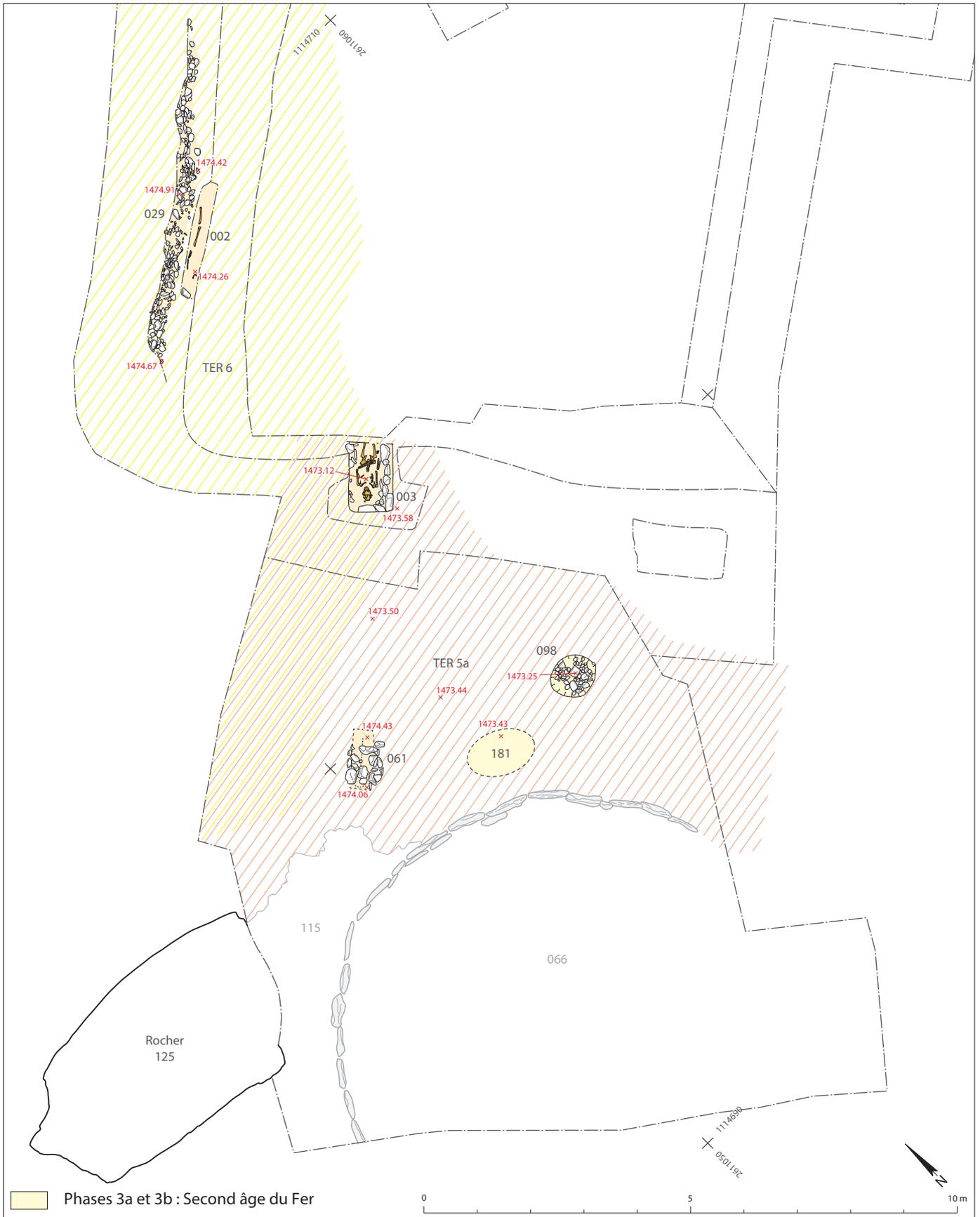


Fig. 40. Plan des structures des phases 3a et 3b (échelle 1/100).

sur l'axe nord-est/sud-ouest pour 4,30 m sur l'axe nord-ouest/sud-est (amont-aval), soit une superficie minimale d'au moins 30 m². Parmi les trois tombes documentées au cours des fouilles de 2018 et 2019, deux y sont implantées (AGT18-UT003 et AGT19-UT061). Sa surface correspond également au niveau d'implantation de deux petites fosses de fonction indéterminée n'ayant pas livré de mobilier (AGT19-UT098 et UT181).

La terrasse TER 6 correspond à un second replat se développant principalement en amont de l'emprise de fouille, visible dans les profils relevés le long des bords nord-ouest de l'excavation (STG002 et STG017). Correspondant au niveau d'implantation de la tombe AGT18-UT002, elle a été repérée sur près de 14 m en 2018 et se prolonge encore sur environ 7 m en direction du rocher AGT19-UT125, où elle est recoupée par la fosse d'épierrage AGT19-UT077⁵². Elle est également identifiée dans le sondage préliminaire de juin 2019 (STG010), s'étendant sur environ 5 m en direction du sud-est, avant d'être recoupée par le défoncement contemporain AGT19-UT074-081. Sur la base de ces observations, sa superficie minimale peut être estimée à au moins 100 m².

PHASE 3a : installation de deux nouvelles sépultures (AGT18-UT003 et AGT19-UT061) et de deux fosses de fonction indéterminée (AGT19-UT098 et UT181) sur la terrasse 5a

Cette phase, qui n'est pas attestée par les fouilles de 2019, est représentée par une unique sépulture découverte lors de la campagne de 2018 (AGT18-UT003), et dont les principales caractéristiques sont rappelées ici à titre indicatif.

La tombe AGT18-UT003

Partiellement détruite par les travaux de construction du chalet Genoud, la plus ancienne des sépultures du Second âge du Fer correspond à une inhumation individuelle primaire en coffre de bois, entourée et recouverte de pierres⁵³. Installée sur la terrasse TER 5a, contre les vestiges du mur de soutènement AGT18-UT015/AGT19-UT133 de la phase 2a, elle contient un individu adulte de sexe probablement masculin déposé en décubitus dorsal, la main gauche reposant sur le bassin. Il a été inhumé avec une fibule en fer comportant des restes textiles figés par la corrosion (AGT18-MOB004)⁵⁴ et une bague en argent (AGT19-MOB003) permettant de la dater de LT B2 (320-260 av. J.-C.).

52 Andenmatten et Rosselet 2018, p. 15.

53 Voir Andenmatten et Rosselet 2018, p. 14 et 15.

54 Rast-Eicher 2020, p. 2-3 et 5.

La tombe AGT19-UT061

Découverte fortuitement, cette sépulture est la plus riche de celles identifiées sur le site, mais elle a été fortement endommagée par le terrassement préliminaire de juin 2019 et la plupart des objets qu'elle contenait ont été déplacés par le godet de la pelle mécanique⁵⁵. Son niveau d'implantation correspond à la surface de la terrasse TER 5a, qui se développe au nord-est du tumulus.

À son niveau d'apparition, la structure se présente sous la forme d'une concentration de blocs rectangulaire d'environ 0,73 x 0,55 m (AGT19-UT088) **fig. 41 et 42**). Les bords, réguliers, sont marqués par plusieurs dalles et pierres sur chant, tandis que les blocs de la partie centrale sont majoritairement inclinés vers l'axe longitudinal de la tombe, montrant un net effet d'affaissement. Ces éléments permettent de restituer un coffre en bois avec couvercle, soit une décomposition en espace vide. Le soutirage des blocs de couverture est manifestement provoqué par la rupture d'un couvercle en bois. L'existence d'un contenant est d'ailleurs confirmée par des silts organiques retrouvés sur les bords et au fond de la structure, qui permettent d'en restituer les parois (AGT19-UT062) et les planches de fond, localement minéralisées (AGT19-UT063) au contact des objets métalliques accompagnant le défunt. L'espace du coffre est comblé des silts sableux vacuolaires, contenant des gravillons et quelques petites pierres (AGT19-UT064).

Seules les dents du défunt (AGT19-UT233) sont conservées (**annexe 11**) et montrent qu'il s'agit d'un sujet immature, dont l'âge au décès est estimé entre 3 ans et 5 ans⁵⁶. Il a été inhumé avec trois fibules, dont deux en alliage cuivreux (AGT19-MOB074 et MOB075) et une en fer (AGT19-MOB076), ainsi que trois parures annulaires (bracelets ou anneaux de cheville, AGT19-MOB009 à MOB011). Ces objets permettent de dater l'installation de la sépulture à LT B2, plus probablement à la transition LT B2- LT C1, vers le début du 3^e s. av. J.-C., par comparaison avec un autre assemblage de même type, issu de la nécropole de Sion, *Sous-le-Scex* (voir *infra*: 3.1). L'analyse du sédiment prélevé en bloc contenant les fibules encore partiellement en place a permis d'identifier des restes organiques minéralisés, notamment de la laine de mouton sur la fibule en fer et probablement du cuir sur celle en bronze⁵⁷.

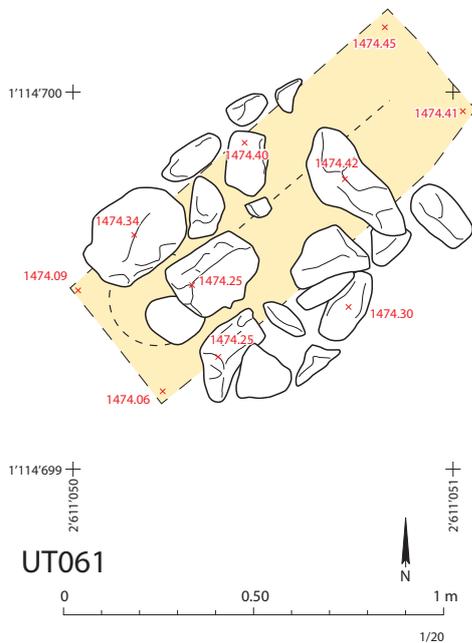
55 L'opération, effectuée sous surveillance du SBMA, avait bien permis d'identifier une petite concentration de cailloux, de forme rectangulaire. Celle-ci ayant d'abord été considérée comme une fosse, ou un segment de fossé, son démontage a été entrepris au moyen de la pelle mécanique. Le tonnage important de la machine (15T) et l'emploi d'un godet à dents ont fortement dégradé la sépulture, qui n'a été reconnue que par le mobilier métallique qu'elle contenait.

56 D'après l'étude de sa minéralisation dentaire (Moorrees 1963; AlQahtani 2010).

57 Rast-Eicher 2020, p. 2-4 et 6-9.



41



42

Fig. 41. La couverture de blocs de la tombe UT061, découverte lors du diagnostic de juin 2019.

Fig. 42. Plan restitué de la tombe UT 061.

Les fosses AGT19-UT098 et UT181

Au cours de la même phase, deux petites fosses sont creusées depuis la surface de la terrasse TER 5a, sans lien apparent avec l'activité funéraire du site.

La première (AGT19-UT098), préalablement repérée dans le profil STG014, correspond à un creusement plus ou moins circulaire d'un diamètre de 0.90 m pour une profondeur de 0.60 m, s'ouvrant à l'altitude de 1473.30 m. La fosse, légèrement asymétrique, comporte une paroi évasée au nord-ouest et au sud-est, plutôt verticale au sud-ouest, ainsi qu'un fond plat à faiblement incurvé.



43



44

Fig. 43. Remplissage supérieur de la fosse UT098.

Fig. 44. Remplissage inférieur de la fosse UT098.

Son remplissage supérieur est composé de galets et de cailloux anguleux de module régulier (0.08-0.15 m), pris dans une matrice de sables légèrement silteux, gravillonneux et meubles (AGT19-UT097, fig. 43). Son remplissage inférieur est principalement constitué de cailloux arrondis et anguleux, de dimensions variables, pris dans une matrice de silts sableux brun-gris, graveleux et compacts (AGT19-UT165, fig. 44).

La fonction de la structure, qui n'a pas livré de mobilier, est difficile à établir. La présence d'une dalle horizontale déposée sur le fond de son creusement pourrait toutefois indiquer qu'elle contenait à l'origine un poteau à base plate.

La seconde fosse (AGT19-UT181) se perçoit uniquement dans le profil STG043, par une faible variation dans la couleur et la texture des colluvions AGT19-UT092, ainsi que par quelques cailloux présents à sa limite (voir **annexe 8**). Creusée à la bordure nord-est du tumulus AGT19-UT066, elle s’ouvre à l’altitude de 1473.44 m et présente un profil en cuvette d’une largeur de 0.85 m à l’ouverture, pour une profondeur de 0.36 m. Ses parois sont évasées et son fond relativement plat. Son remplissage est composé de silts sableux gris-brun à jaunâtres, compacts et hétérogènes, avec quelques cailloux (AGT19-UT235). À l’instar de la fosse AGT19-UT098, elle ne contient pas de mobilier et une grosse pierre est disposée sur le fond de son creusement, ce qui suggère qu’elle pourrait également avoir fonctionné comme trou de poteau.

NAT 5 : Dépôts de pente et nouvel abandon temporaire du secteur

Suite à l’installation de la sépulture AGT19-UT061, le secteur semble être à nouveau abandonné, pour une période de près d’un siècle au moins, si l’on se réfère aux datations disponibles pour les phases 3a et 3b. Au plan stratigraphique, cette nouvelle phase d’abandon se traduit par la mise en place d’une imposante couche de colluvions, épaisse d’environ 0.40 m, notamment visible dans le profil STG017 (voir **annexe 7**, AGT19-UT072-091-176). Si ces dépôts de pente recouvrent la totalité de la terrasse 5a, ils n’affectent pas directement le tumulus, leur écoulement se limitant au nord du rocher AGT19-UT125, par un probable effet de barrage.

PHASE 3b : aménagements de surface et installation d’une tombe sous terre (AGT19-UT002) sur la terrasse TER 6 ?

Les fouilles de 2019 n’ont pas permis de repérer de nouvelles structures en lien avec la terrasse TER 6, reconstruite dans les profils STG02 et STG017. Elles ont néanmoins permis d’identifier un premier remblai de nature indéterminée (AGT19-UT175), sur lequel se développe un horizon peu étendu de cailloux et de petites dalles, dont une majorité à plat (AGT19-UT075 et UT227). Vers le nord-est, cette couche devient progressivement moins caillouteuse (AGT19-UT228), mais reste homogène au plan sédimentaire, tandis que son sommet est faiblement entaillé par des ravinements de surface (AGT19-UT229). Il s’agit vraisemblablement d’un niveau de sol localement aménagé, associé à l’empierrement AGT18-UT029 qui

recouvrait la sépulture AGT18-UT002⁵⁸. Enfin, à l’extrémité nord-est de STG17, des silts sableux (AGT19-UT230) recouvrant ponctuellement le sol AGT19-UT229, nettement moins caillouteux que AGT19-UT171, pourraient correspondre à un dépôt de sédiments issus de la creuse de la tombe AGT18-UT002⁵⁹.

La tombe AGT18-UT002

Détruite par la moitié sur son axe longitudinal, la sépulture la plus tardive associée à la nécropole celtique est une inhumation individuelle primaire d’une longueur d’environ 2 m pour une profondeur de 0.4 m, sans largeur définie⁶⁰. Elle contient un individu adulte de sexe indéterminé, déposé en décubitus dorsal et sans mobilier. Un empierrement (AGT18-UT029) d’une largeur de 9 m et d’une épaisseur d’environ 0.5 m a été mis en place au-dessus de la sépulture. Il est interprété comme un marquage au sol, voire comme les restes d’un potentiel tertre. L’analyse par le radiocarbone effectuée sur l’un des os du défunt donne une fourchette de datation calibrée entre 172 av. et 8 ap. J.-C. (95.4%)⁶¹.

NAT 7 : Fin de la nécropole celtique et arrêt de l’activité funéraire

La terrasse TER 6 est recouverte par des colluvions (AGT19-UT078) qui scellent les aménagements de la PHASE 3c. Suite à cet événement, la nécropole celtique est abandonnée.

2.6 Période 4 : Occupation ponctuelle du secteur au cours de l’Époque romaine (PHASE 4) (Annexes 3, 4)

Mise en évidence lors de la campagne de 2018, cette période n’est pas attestée dans l’emprise des fouilles de 2019, aucune des structures documentées ne pouvant lui être rattachée. Le foyer en fosse AGT18-UT001 semble par conséquent ne constituer qu’une structure isolée, témoignant d’une fréquentation ponctuelle du site au cours de la période antique (**fig. 45**). Les principales caractéristiques de la structure sont brièvement rappelées ici.

58 Andenmatten et Rosselet 2018, p. 16.

59 Équivalent à AGT18-UT230, voir Andenmatten et Rosselet, p. 16.

60 Andenmatten et Rosselet 2018, p. 16.

61 AGT18-UT003 Poz-106149, 2075±30BP, soit 172-28BC (87,5%), 19BC-8AD (7,9%) OxCal v4.4.2 Bronk Ramsey (2020); r:5 Atmospheric data from Reimer et al (2020).

PHASE 4 : le foyer en fosse AGT18-UT001

Le niveau de fond du terrassement préalable à la construction du chalet Genoud a livré un foyer en fosse (AGT18-UT001) isolé de tout contexte⁶². Il s'agit d'un petit creusement oblong d'une longueur de 0.60 m pour une largeur de 0.40 m, dont le niveau d'ouverture a été oblitéré. Son remplissage (AGT18-UT216) charbonneux contient quelques fragments d'os brûlés et des tessons de céramique de moins de 0.025 m.

La datation par le radiocarbone d'un charbon de bois prélevé dans son remplissage fournit un *terminus post quem* compris entre 26 et 210 ap. J.-C.⁶³

2.7 Période 5 : Reprise de l'activité funéraire et remaniements du secteur au Haut Moyen Age (PHASE 5, NAT 9)

(Annexes 3, 4, 5, 6, 7, 9)

PHASE 5 : nouvelles sépultures (AGT19-UT085 et UT122), épierrage (AGT19-UT077), bâtiment sur fondations de pierres sèches (AGT19-UT159), réaménagement du versant (AGT18-UT214) et solifluxion

Déjà mise en évidence par la campagne préliminaire de 2018, cette période d'occupation est largement confirmée par les résultats des fouilles de 2019 (voir fig. 45).

Elle voit notamment une reprise de l'activité funéraire, marquée par l'installation d'une nouvelle sépulture d'adulte (AGT19-UT122) et un ossement de fœtus (AGT19-UT085). Cette reprise s'accompagne de plusieurs remaniements du secteur, avec de nouveaux terrassements (AGT18-UT214/AGT19-UT093) et des aménagements en pierre sèche (AGT18-UT059/AGT19-UT094) potentiellement liés à la création d'une nouvelle terrasse en aval de la zone de fouille⁶⁴. Les aménagements de phases précédentes semblent être partiellement démantelés pour niveler le terrain et également fournir les matériaux nécessaires aux nouvelles constructions du site. Une grande fosse d'épierrage (AGT19-UT077), creusée sur le pourtour du rocher AGT19-UT125, pourrait notamment avoir servi drainer le terrain et/ou à constituer une réserve de matériaux destinée à la réalisation de nouvelles constructions.

Au cours de cette période, la structure de l'ancien tumulus s'affaisse en raison d'un glissement de terrain. L'évènement, qui doit sans doute être mis en relation avec

l'effondrement du mur de soutènement d'une terrasse située en aval de l'emprise de fouille, entraîne une dispersion des pierres du cairn vers le sud-est (AGT19-UT134). Ce niveau d'érosion comporte un bloc de gneiss de forme triangulaire qui pourrait avoir marqué, à l'origine, le sommet du monument (AGT19-UT142).

Les remaniements du secteur sont également matérialisés par la construction d'un petit bâtiment sur les vestiges de la terrasse TER 5b⁶⁵, dont subsiste une fondation en pierres sèches (AGT19-UT159), recouverte par un niveau de démolition (AGT19-UT086-087).

La tombe AGT19-UT122

Découverte lors de la vidange de la perturbation AGT19-UT081 de la phase 6, la structure n'est représentée que par quelques ossements incomplets reposant directement sur le cairn du tumulus (AGT19-UT128), qui correspond à son niveau de fond (fig. 46). Son niveau d'ouverture a en revanche été oblitéré par les remaniements contemporains.

Malgré leur caractère lacunaire, les restes osseux encore présents dans la sépulture comprennent un ulna gauche, trois vertèbres (L1 à L3), les coxaux droit et gauche (très fragmentaires), l'épiphyse du fémur droit, ainsi que l'épiphyse et la diaphyse sectionnée du fémur gauche (annexe 14). Un radius, déplacé lors de la fouille, complète l'inventaire des ossements de la tombe, qui ne contient pas de mobilier.

Ces éléments sont entourés de quelques pierres pouvant appartenir à l'aménagement de la tombe. L'ensemble est pris dans des silts gris clair, compacts, contenant des gravillons et des cailloux, correspondant au remplissage de fond de la sépulture. Ces éléments permettent de restituer une inhumation individuelle en décubitus dorsal.

Quant au défunt, il est seulement possible de déterminer que celui-ci est décédé après 20 ans, la fusion des listels vertébraux et celle des crêtes iliaques étant au moins en cours⁶⁶. Les quelques restes osseux disponibles ne permettent pas de diagnose sexuelle.

La datation au radiocarbone d'un prélèvement effectué sur le fémur fournit un intervalle chronologique compris entre 706 et 945 ap. J.-C. (95.4%)⁶⁷.

62 Pour la description complète, voir Andenmatten et Rosselet 2018, p. 17.

63 AGT18-UT216 Poz-107953, 1920±30 BP, soit 26-210 AD (95,4%) OxCal v4.4.2 Bronk Ramsey (2020); r:5 Atmospheric data from Reimer et al (2020).

64 Andenmatten et Rosselet 2018, p. 17.

65 Correspond à un réaménagement de la terrasse TER 5a. Voir Andenmatten et Rosselet 2018, p. 15.

66 Owings-Webb et Suchey 1985; Scheuer et Black 2000.

67 AGT19-UT122 Poz-131695, 1200 ± 30 BP, soit 706-736AD (5.0%), 771-894AD (88.3%), 929-945AD (2.1%) OxCal v4.4.2 Bronk Ramsey (2020); r:5 Atmospheric data from Reimer et al (2020).

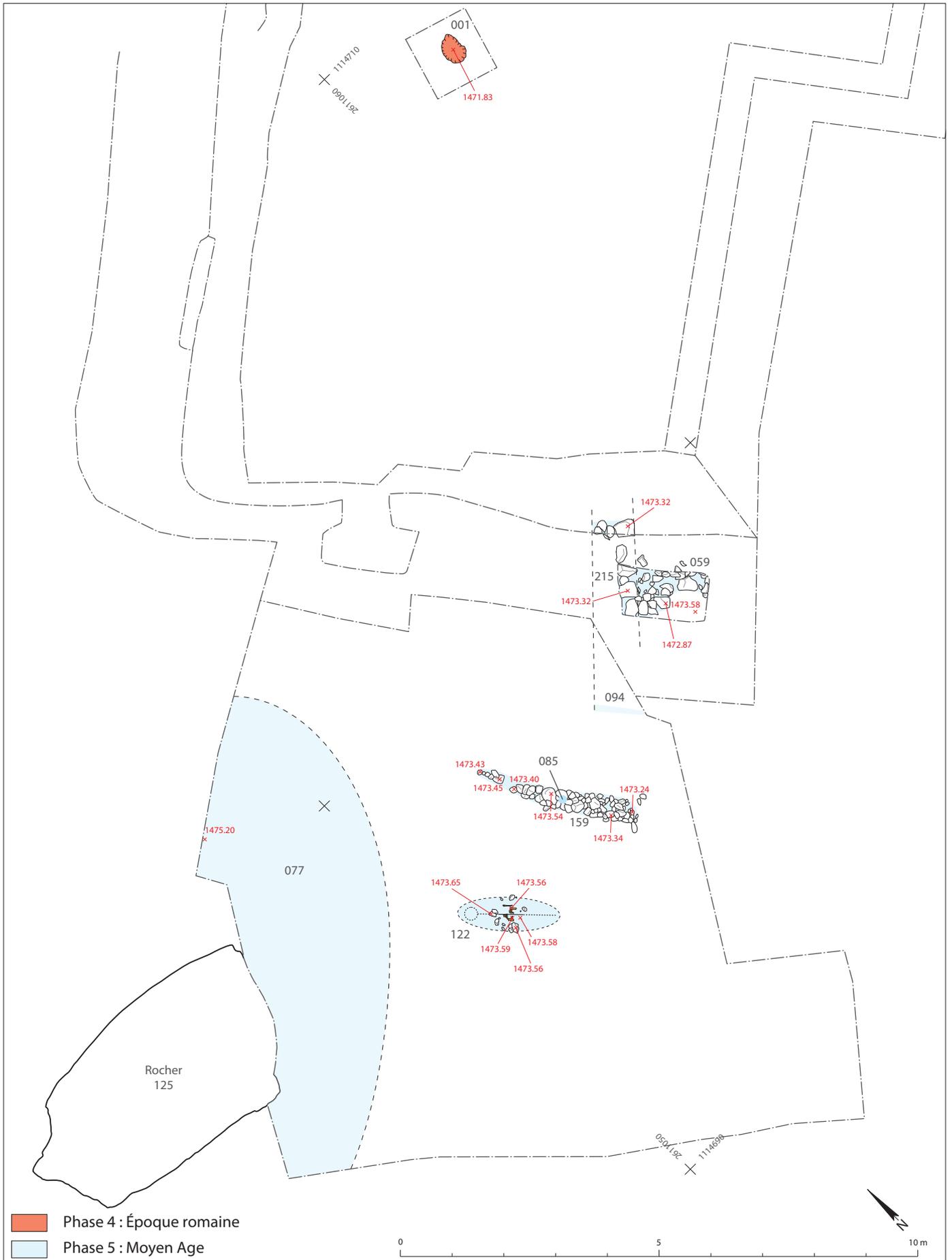


Fig. 45. Plan des structures des phases 4 et 5 (échelle 1/100).



Fig. 46. Vue zénithale de la tombe UT122, découverte en surface du tumulus UT066. La structure a été fortement endommagée par les défoncements de l'Époque contemporaine.



Fig. 47. Niveau de démolition UT086 recouvrant le solin UT159, après dégagement (en direction du sud-est).

Les restes de fœtus AGT19-UT085

Découverte lors du terrassement préliminaire de juin 2019, la structure est matérialisée par un unique humérus gauche retrouvé en surface du niveau de démolition AGT19-UT086, qui recouvre le solin AGT19-UT159 (annexe 12). Appartenant à un sujet périnatal, cet ossement permet d'estimer que la grossesse s'est interrompue entre 24,39 à 26,34 semaines d'aménorrhée, soit entre le 5^e et le 6^e mois⁶⁸.

Le caractère sépulcral de l'élément est difficile à démontrer, en l'absence d'indices permettant de le rattacher à une inhumation de type traditionnel. En revanche, son association avec une potentielle structure d'habitat renvoie aux inhumations de jeunes enfants en contexte d'habitat, pratique notamment répandue aux âges du Fer et à l'Époque romaine.

Le solin AGT19-UT159

Apparu lors du décapage préliminaire de juin 2019, le sommet de la structure se présente sous la forme d'un amas de blocs ébréchés et de galets disposés aléatoirement (AGT19-086, fig. 47). Après démontage, ces éléments laissent apparaître un empierrement linéaire d'axe nord-ouest/sud-est constitué de matériaux du même type (fig. 48). D'une longueur de 2,80 m pour une largeur de 0,45 m, la structure est composée d'une majorité de blocs et de galets (0,20 à 0,25 m), associés à quelques pierres de plus grandes dimensions (0,25 à 0,35 m). Ces éléments sont

68 Fazekas et Kósa 1970; Sellier 1993.



Fig. 48. Le solin UT159, après dégagement (en direction du sud-est).



Fig. 49. Tranchée d'implantation du solin UT159, après démontage mécanisé (en direction du nord-ouest).

disposés conjointement dans un creusement à parois évasées et fond pointu, dont les limites se distinguent mal du terrain encaissant (fig. 49).

La structure constitue sans doute le seul soubassement conservé d'un petit bâtiment dont les dimensions et l'aspect ne peuvent être restitués. L'absence de sol et d'aménagements internes associés (foyer, cloison, etc.) pourrait résulter du fait qu'il s'agissait d'un bâtiment surélevé, analogue aux raccards actuels (architecture de pente). Hormis un fragment résiduel de gobelet rattaché à l'âge du Bronze (AGT19-MOB045), retrouvé en limite du niveau de démolition AGT19-UT086, la structure ne livre aucun élément de mobilier.

Le mur de soutènement AGT19-UT094

Un creusement recoupant les niveaux de l'âge du Fer (AGT19-UT093) a été observé à l'extrémité sud-est du profil AGT19-STG014 (voir annexe 6). Sa paroi amont et son

fond sont tapissés de blocs arrondis (AGT19-UT094) dont les modules varient entre 0.20 et 0.30 m, mêlés à de petits cailloux plus anguleux (0.05 à 0.10 m). Ces éléments sont le plus souvent inclinés vers l'aval, suggérant qu'ils appartiennent à l'origine à une structure en pierres sèches qui se serait affaissée. Ce niveau de démolition correspond très certainement à l'extension du mur AGT18-UT215, interprété comme le possible mur amont d'une terrasse située plus en aval⁶⁹. L'ouvrage, qui suit un axe nord-est/sud-ouest, peut ainsi être restitué sur une longueur minimale de 4 m.

69 Andenmatten et Rosselet 2018, p. 17.

La fosse d'épierrage AGT19-077

Les fouilles ont permis de documenter un niveau d'épierrage étendu, traversé lors du décapage préliminaire de juin 2019, observable dans les profils AGT19-STG010 et AGT19-STG17 (voir **annexes 5 et 7**). Il se présente sous la forme d'un creusement aux parois évasées (AGT19-UT077), implanté autour du rocher AGT19-UT125 et se développant sur une longueur minimale de 9.50 m sur l'axe nord-est/sud-ouest pour une largeur d'au moins 3 m sur l'axe nord-ouest/sud-est (**fig. 50**). D'une profondeur maximale observée de 1.20 m, la fosse est comblée de cailloux et de blocs hétérométriques (AGT19-UT079-172-173) pris dans une matrice d'infiltration silto-argileuse (AGT19-UT076), et dont certains se trouvent en contact direct avec le rocher.

La provenance de cet abondant matériel lithique n'est pas clairement définie, mais il est probable qu'il résulte de l'épierrage du secteur. Au Moyen Age, les empierrements de l'ancienne nécropole celtique présents dans le sous-sol, notamment le tumulus AGT19-UT066, devaient en effet régulièrement gêner les travaux agricoles. Les structures affleurantes ont pu être passablement arasées et

endommagées par les labours, faisant remonter de nombreuses pierres en surface. La découverte d'un anneau laténien résiduel (AGT19-MOB019; voir *infra*: 3.1, mobilier hors contexte) à la base de son remplissage, constitue au moins un indice en ce sens. Dans tous les cas, la structure semble témoigner d'importants remaniements au cours de la période médiévale.

NAT 7: Colluvions de pente pédogénisées

Un nouveau dépôt de pente de 0.50 à 0.70 m d'épaisseur, constitué de limons sableux brun-gris, légèrement organiques et humifères, scelle ensuite le secteur (AGT19-UT080-171). Interprétée comme un niveau d'humus ancien, cette couche correspond à l'interface entre les niveaux archéologiques et contemporains du site, couvrant ainsi une période de plus de mille ans. Cette faible sédimentation laisse supposer que l'ensemble du versant a connu une extension progressive de l'occupation entre le Moyen Age et l'Époque moderne, entraînant une stabilisation de ses pentes (création et entretien de terrasses, enrochements).



Fig. 50. Vue générale du bord amont (STG017) du secteur de fouille (en direction du nord). La fosse d'épierrage UT077 se perçoit bien autour du rocher UT125.

2.8 Période 7 : Remaniements parcellaires et aménagements viaires aux époques moderne et contemporaine (PHASE 6, NAT 11) (Annexes 3, 4, 5, 7, 10)

PHASE 6 : terrassements et défoncement (AGT19-UT074/UT081) de l’élévation du tumulus AGT19-UT066

Le secteur étudié est largement remanié au cours de l’Époque contemporaine, voire déjà à partir de l’Époque moderne, probablement à l’occasion d’améliorations foncières et d’un développement du réseau viaire local (fig. 51).

Au plan archéologique, ces changements se traduisent notamment par un large défoncement (AGT19-UT081-074) recoupant les niveaux superficiels du site sur une profondeur de près de 1 m, et impactant l’élévation conservée du

tumulus AGT19-UT066 (voir *supra* : PHASE 3c). D’une largeur comprise entre 3 et 5 m, la perturbation est matérialisée par une saignée d’axe est-ouest entaillant la partie centrale du monument. Elle est comblée de limons humifères brun-gris sombre, peu compacts (AGT19-UT082-120, possiblement équivalentes à AGT19-UT069), localement plus caillouteux et hétérogènes (AGT19-UT070-UT083 et UT073-084), livrant de fréquents éléments de mobilier contemporain (tessons de bouteille, couteaux de poches, clous usinés). Ce remaniement du secteur pourrait être lié à la création du chemin de Tsanplan⁷⁰, dans la seconde moitié du 20^e siècle (voir note 31).

L’évacuation de ces remblais, qui reposaient directement sur la surface conservée du monument, a ensuite permis de faire apparaître de nouvelles perturbations, caractérisées par trois cratères dénués de pierres

70 Ou Champlan, selon la variante orthographique.

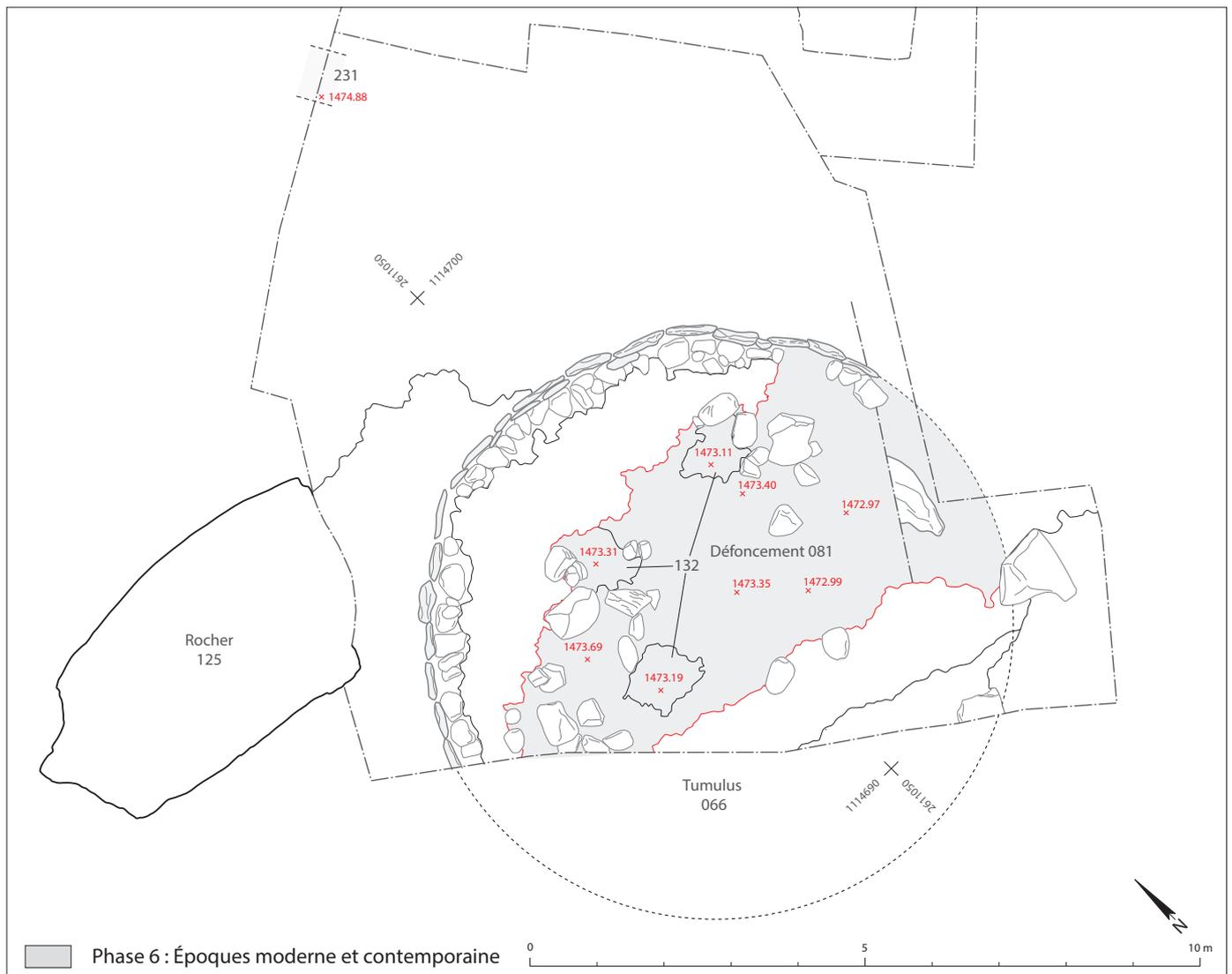


Fig. 51. Plan des structures de la phase 6 (échelle 1/100).



Fig. 52. Vue de détail d'un des cratères UT132 ponctuant la masse pierreuse du tumulus UTo66 (en direction du sud-ouest).

(AGT19-UT132, **fig. 52**). Localisés en périphérie directe de la tombe principale, ces derniers pourraient résulter de l'arrachage de blocs gênants, ou correspondre à des trous de plantations⁷¹. Leur comblement contient également du mobilier récent (lame de couteau, céramique vernissée, clous à tige de section carrée), mais qui pourrait se rattacher à une époque un peu plus ancienne (18^e-19^e siècles). L'une de ces perturbations, visible dans le profil STG048 (voir **annexe 10**) recoupe l'extrémité sud-ouest de la tombe AGT19-UT141, sans toutefois atteindre le niveau du défunt.

Enfin, à l'extrémité nord-est du profil STG017 (voir **annexe 7**), un lit de cailloux pris dans une matrice de silts gravillonneux (AGT19-UT232) décrit un net effet de cuvette, signalant la présence d'une petite fosse ou d'un fossé (AGT19-UT231). Ses dimensions observées sont de 0.75 m de largeur pour 0.25 m de profondeur.

NAT 9 : Humus moderne

Le sommet de la séquence stratigraphique correspond à une couche de terre végétale (AGT19-UT170) de 0.30 à 0.40 m d'épaisseur, composée de limons sableux humifères brun sombre, grumeleux et hétérogènes, contenant des gravillons, des graviers et des cailloux épars.

⁷¹ Ces démontages ponctuels du cairn pourraient peut-être avoir une fonction exploratoire, suggérant une éventuelle connaissance de la nature du monument.

3 Études spécialisées

3.1 Le mobilier métallique (Annexe 15)

Matthieu Demierre

Tombe centrale (AGT19-UT 141)

La tombe centrale du tumulus ne livre que deux objets en fer : un bracelet et une trousse de toilette (AGT19-MOB041 et MOB042, **fig. 53**). La parure annulaire ouverte à terminaisons sphériques présente un jonc à sept cannelures

longitudinales (AGT19-MOB041). Si aucun parallèle exact en fer ne peut être évoqué, cette forme est connue en alliage cuivreux dans la haute vallée du Rhin, entre l'Alsace et le Bade-Wurtemberg. Elle y est datée de la fin du Hallstatt C et surtout du début du Hallstatt final (Ha D1-D2). Les bracelets de ce type sont souvent déposés seuls dans les tombes, notamment dans la forêt d'Haguenau (Schaeffer 1930, p. 2406-246, fig. 175, n^{os} 16 et 19) ou proviennent de nécropoles tumulaires ne permettant pas de restituer les assemblages (Hilsenheim- Willermatt, tumulus A)



Fig. 53. Bracelet MOB041 et trousseau de toilette MOB042 en fer provenant de la tombe centrale UT141.

(Dotzler 1997, p. 210). Leur datation peut toutefois s'appuyer sur quelques associations de mobilier comme dans la sépulture 115 de Sainte-Croix-en-Plaine ou celle de Rottenburg (Véber 2006, p. 93-94). Vraisemblablement découvert en Savoie, un exemplaire très proche est également mentionné avec l'appellation « Basses-Alpes » au Musée de Genève (Bocquet 1991, p. 134-136, fig. 22, n° 7). Ces parures semblent s'inscrire dans la continuité des bracelets du type Tschugg du début du Hallstatt C à jonc orné de moulures longitudinales et à terminaisons simples ou bouletées, qui peuvent aussi être proposés comme parallèles (Schmid-Sikimić 1996, types Bramois et Tschugg, pl. 1, p. 26-31). Connus en Valais dans des tombes de la région de Bramois, à Lens et à Sion (Peyer 1974, pl. 2, n°s 1-3), ces bracelets présentent toutefois des décors perpendiculaires à l'axe du jonc à proximité des terminaisons qui ne se retrouvent pas sur l'exemplaire de la tombe centrale de Grimetz.

La trousse de toilette est composée d'un anneau relié à deux *scalptoria* et une pincette (AGT19-MOB042). S'il demeure à nouveau difficile de proposer des objets similaires en fer, des éléments de trousse de toilette sont attestés sur le Plateau suisse au Hallstatt C précoce dans le tumulus 4 de Hermringen-Hermringenmoss (Dunning Thierstein 2005, vol. 2, p. 197 et pl. 19). L'association d'un bracelet à jonc cannelé et d'une pincette est aussi documentée à Gals-Jolimont à cette période tandis qu'une pince à épiler en fer est datée du Ha C récent dans le tumulus 8 de Valangin (Dunning Thierstein 2005, pl. 11 et 47). Ces instruments liés au soin du corpus se retrouvent aussi fréquemment au Second âge du Fer dans la seconde moitié du V^e s. av. J.-C. tant dans le Jura, que dans le Bassin parisien ou le Sud de la France (Taillandier 2019, p. 390-392). L'absence d'instruments de toilette des tombes du Plateau suisse à cette période doit cependant être relevée.

D'hypothétiques fragments de fibule très mal conservés, ressort et fragment de tige sont également issus de cette tombe.

Bien que les parallèles directs manquent pour dater cette tombe de manière très précise, les éléments permettent d'évoquer une datation à la fin du Ha C et le début du Ha D, soit de la fin du VII^e et du début du VI^e s. av. J.-C.

Tombe de jeune homme (AGT19-UT 111)

De facture simple, le bracelet ovale à terminaisons simples au jonc de section hémisphérique orné de groupes d'incisions peu marquées (AGT19-MOB038, fig. 54) peut être attribué au type Eich-Schenkou défini par Biljana Schmid-Sikimić (1996, p. 117-121). Ce type apparaît sur le Plateau au Ha D1 pour perdurer jusqu'au Ha D3. Connue



Fig. 54. Bracelet en bronze MOB038 découvert dans la tombe UT111.

dans le Valais central et surtout dans le Haut-Valais, avec des occurrences notamment à Miège et à Zeneggen (Peyer 1974, pl. 4, n°s 4, 6 et 8) (Tori 2019, fig. 3.3), ce type est attesté à Gamsen à partir de la phase BW-8, attribuée au Ha D2. Dans le Jura, on rencontre des exemplaires à jonc circulaire ou carré à la fin du Ha D1 et au Ha D2 (Paccolat *et al.* 2019, p. 106-107). Il y est aussi connu au début de La Tène ancienne (LT A2-LT B1), qui constitue la séquence du Second âge du Fer où les parures à terminaisons simples apparaissent le plus fréquemment (Taillandier 2019, p. 138-140).

Sur la base de ces éléments, il demeure complexe d'attribuer une datation à cette parure et par extension à la tombe, qui peut être attribuée à une période allant du Ha D2 au début de LT B avec une préférence pour une datation ancienne, durant le Hallstatt final (HaD2-D3, fin IV^e-début V^e s. av. J.-C.), compte tenu du contexte régional.

Tombe d'enfant (AGT19-UT061)

Tombe la plus riche de cette petite nécropole, cette sépulture d'enfant livre trois fibules (AGT19-MOB074, MOB075 et MOB076), ainsi que trois parures annulaires (AGT19-MOB009, MOB010 et MOB011, fig. 55). En fer et en alliage cuivreux, les fibules indiquent une datation durant LT B, avec une préférence pour la partie récente de cette phase. Ces éléments ont souffert lors de leur découverte à la pelle mécanique avant une restauration qui a procédé à des collages inappropriés.

En alliage cuivreux, la première fibule (AGT19-MOB074) présente un ressort à six spires et corde externe basse. Son arc ovale est orné d'ocelles disposés dans les deux quadrants principaux dessinés par les lignes incisées incurvées formant un « X » dans l'axe de la fibule. Le pied est doté



Fig. 55. Mobilier de la tombe UT061 (bracelets : MOB09 à MOB011, fibules : MOB074 à MOB076).

d'une extrémité moulurée de section hémisphérique prenant la forme de deux boutons juxtaposés. Un exemplaire proche a été découvert récemment en surface de la nécropole de l'âge du Bronze de Rossens dans le canton de Fribourg (Bär *et al.* 2019). L'étude détaillée de cette fibule fragmentaire permet d'attribuer à LT B1 récent, voire plus vraisemblablement à LT B2 les fibules à arc ovalaire orné d'ocelles. Les premiers exemplaires à corde interne s'inscrivent en effet dans la famille des fibules de type Dux tandis que ceux à corde externe semblent plus récents. C'est précisément à ce groupe qu'appartient la fibule de Grimentz connue par des parallèles exacts dans les tombes 125, 130, 141 et 149 de Münsingen (Hodson 1968). Si les sépultures 125 et 141 ne livrent pas d'autres mobiliers, les associations des tombes 130 et 149 permettent de fixer la datation de ce type à LT B2 avec une perduration au début de La Tène moyenne. Les fibules à arcs segmentés ou trapus de la sépulture 130 servent en effet à la caractérisation de l'horizon M, tandis que la tombe 149 livre la première fibule de schéma La Tène moyenne à ressort à corde interne du cimetière comme les derniers anneaux de cheville de la nécropole (horizon Q) (Hodson 1968, p. 18-20).

Également à ressort à corde externe basse, la deuxième fibule en alliage cuivreux (AGT19-MOB075) présente un arc de forme ovalaire lisse qui devait peut-être comporter à l'origine un bandeau mouluré oblique à son axe principal. Si son pied à bouton prolongé par un appendice peut évoquer des formes plus anciennes, son ressort à six spires et corde externe, la forme et l'aspect segmenté que donnerait un décor oblique orientent vers la même datation que la fibule précédente (Pernet et Carlevaro 2010, type 4, p. 42-43). Comme l'exemplaire précédent, elle peut être considérée comme l'une des dernières fibules de La Tène ancienne (Kaenel 1990, p. 240). En témoigne un exemplaire proche issu de la tombe 540 de Sion-Sous-le-Scex (Curdy *et al.* 2009, pl. 5, n° 4219), qui livre également une fibule de schéma La Tène moyenne ainsi que trois parures annulaires à tampons relativement proches de celles de cette tombe.

En fer, la troisième fibule (AGT19-MOB076) n'est conservée que sous la forme d'un ressort à quatre spires et corde externe basse et d'un fragment d'ardillon, qui n'amènent pas d'informations supplémentaires.

Bien que non restaurées, les trois parures annulaires peuvent être attribuées à deux variantes d'un même type

à terminaisons ellipsoïdes à tampons tronconiques, leur donnant un aspect vasiforme. Leur jonc peut être orné de groupes d'incisions perpendiculaires à son axe (1 ind.) ou de plage triangulaire ornées d'incisions (2 ind.). De tradition plus ancienne que les fibules, ce type de parure est connu à LT A et durant LT B1 (Taillandier 2018, type B2-22, Var. C3b). Attesté en Valais à Conthey, Sion et Saxon (Peyer 1974, pl. 25, n^{os} 1-3), il est aussi documenté à LT B1 dans les tombes 24 de Saint-Sulpice (Kaenel 1990, pl. 33-34) et 29 de Vevey (Martin-Kilcher 1981, p. 148-149, fig. 35). L'enfant inhumé à Vevey doté d'un collier de perles livre les deux parallèles les plus probants pour les deux bracelets à plages triangulaires incisées. Bien que déplacés par la pelle mécanique, leur position dans la tombe à l'écart du prélèvement avec les dents et les fibules permet de les interpréter les trois comme des anneaux de cheville. En témoigne également la tombe 540 de Sion-Sous-le-Scex, où deux des trois anneaux étaient portés à la jambe droite (Curdy *et al.* 2009, p. 152, fig. 196).

L'association de fibules caractéristiques de LT B2 attestées jusqu'à la transition avec La Tène moyenne avec ces bracelets relativement précoces connus dès LT B1 plaident en faveur d'une attribution de cette tombe au début de LT B2 si l'on croise la totalité des éléments typologiques. Une datation à la fin de La Tène ancienne, à la transition LT B2- LT C1, à la fin du IV^e et au début du III^e s. av. J.-C. apparaît toutefois plus probable en considérant les similitudes de cet assemblage avec celui de la tombe 540 de Sion, Sous-le-Scex (Curdy *et al.* 2009, pl. 5) ou l'hypothèse d'une transmission de ces parures sur plusieurs générations.

Tombe d'adulte (AGT18-UT003)

Découverte sur l'épaule droite du défunt, la fibule en fer de cette tombe (AGT18-MOB004, **fig. 56**) livre des vestiges minéralisés de vêtement sur l'arc à proximité de la tête et du pied. Elle comporte un ressort à six spires et corde externe basse, un arc quadrangulaire filiforme et un pied libre doté d'un bouton terminé par un appendice triangulaire. La forme angulaire de l'arc, la large courbe décrite par le pied et la présence de six spires orientent vers une datation durant LT B1 avec une préférence durant sa phase ancienne (Kaenel 1990, p. 238-240; Stöckli 1975, p. 71-73). Les arguments manquent cependant pour évoquer une datation aussi précise au Tessin (Pernet et Carlevaro 2010, type 1, p. 39-40).

La bague en argent issu de cette sépulture (AGT18-MOB003) peut être attribuée au type 440 de Waldhauser (1998), prenant la forme d'un ruban à la bordure entourée de grènetis. La parure de Münsingen de la tombe 157 peut être datée de LT B2 par la présence de nombreuses fibules à arc court massif et pied libre posé sur l'arc et de bracelets tubulaires à décor plastique (Hodson 1968, pl. 68-70). L'exemplaire similaire de la tombe 6 d'Andelfingen (Viollier 1912, pl. 2, n^o 11) est associé à des bracelets similaires avec des fibules à arc mouluré et à pied à cabochon circulaire de corail également caractéristique de la même période. À ces deux assemblages de LT B2 du nord des Alpes peut être ajouté un troisième ensemble régional provenant de Salgesch et attribué à LT B. Cette sépulture livre en effet une bague en argent de morphologie proche à bordure soulignée par une rainure (Peyer 1974, pl. 9, n^o 4; Tori 2019, pl. 63) associée à des bracelets rubanés hauts-valaisans



Fig. 56. Fibule en fer MOB004 et bague en argent MOB003 provenant de la tombe UT003.

à décors d’ocelles estampés et à une parure annulaire à terminaisons vasiformes proche de celle de la tombe d’enfant.

L’association de ces deux objets plaide en faveur d’une datation lâche durant LT B *lato sensu*, avec une préférence pour LT B2, si on prend en considération les contextes relevés pour les parallèles de la bague et l’hypothèse d’une stratigraphie horizontale.

Matériel laténien hors contexte

Découvert lors des décapages de surface à la machine, un anneau de section lenticulaire au poli de surface très prononcé avec un canal d’usure marqué (AGT19-MOB019, fig. 57) pourrait aussi être attribué à la nécropole du Second âge du Fer. Des exemplaires proches sont en effet documentés dans plusieurs tombes attribuées à La Tène B dans la nécropole zurichoise d’Andelfingen (Viollier 1912, tombes 6, pl. 2, nos 12-13, tombe 17, pl. 6, n° 5).



Fig. 57. Anneau en bronze MOB019 découvert à la base de la fosse d’épierrage UT077.

Mobilier hors contexte

Le matériel issu des niveaux de décapages à la pelle mécanique ne livre sinon que du matériel récent, réparti entre 24 objets métalliques et deux fragments de bouteille en verre pour une masse totale de 526 g. Parmi les objets identifiables, on trouve trois couteaux pliables, trois clous de ferrure, deux clous, une charnière et deux boutons vestimentaires à bélière. L’ensemble de ces objets peut être considéré comme moderne.

3.2 La céramique pré- et protohistorique (Annexe 16) Claudia Nițu

Un petit lot composé de 11 tessons (191 g) a été découvert à l’occasion de l’intervention du « Chantier Genoud ».

La céramique, hétérogène, a été évaluée à l’œil nu. Bien que l’état de conservation soit assez bon, la fragmentation est relativement importante et aucun remontage n’a été possible.

Toutes les céramiques sont fabriquées dans des pâtes compactes et sont très bien cuites.

Les tessons de céramique grossière représentent la grande majorité des vestiges, soit 9 individus. Il s’agit d’une pâte à dégraissant obtenu de roches cristallines concassées (grains de 4 à 6 mm). Les parois sont épaisses de 8 à 10 mm. Les surfaces sont lissées, avec un soin particulier pour la face externe des céramiques. Dans un seul cas (AGT19-032), sur la surface externe se distinguent des empreintes qui ressemblent à des tiges de végétaux et qui donnent un aspect rugueux à la poterie. Par ailleurs, sur la face externe d’une panse s’observent encore les traces laissées par un outil (raclette en bois?) qui a servi à uniformiser la surface (AGT19-033). A moins qu’il ne s’agisse d’empreintes du moule dans lequel a été monté le récipient. Parfois, un surplus de pâte a été rajouté afin d’uniformiser la face externe du récipient (AGT19-034).

Deux tessons sont respectivement en pâte mi-fine (AGT19-035) et fine (AGT19-045). La pâte fine est parfaitement homogène (texture feuilletée), la taille du dégraissant est inférieure au millimètre, et les surfaces sont soigneusement polies.

Toutes les pâtes contiennent des paillettes brillantes de micas, qui donnent des reflets scintillants aux tessons.

Les couleurs des tessons varient entre gris à gris-brun assez clair et gris-noir à noir. Ces teintes témoignent des cuissons maîtrisées dans des atmosphères légèrement réductrices (teinte gris-claire) à fortement réductrices (teinte noir).

Typochronologie

Les tessons présentant des caractéristiques morphologiques sont en nombre de cinq :

2 bords, 2 fonds et 1 panse biconique. Le décor est très rare et se résume à des impressions digitales sont documentées sur un fragment de fond.

Les bords

Deux bords ont été reconnus dans l’ensemble. Le premier, c’est un bord rentrant à lèvre arrondie d’un récipient

grand et large, une jarre probablement (AGT19-034). Des formes comparables sont connues pour le Néolithique Moyen II dans le site de Sion, Petit-Chasseur notamment (Piguet 2011, p. 142, pl. 5/16-18).

Le second bord se rattache à un récipient à col court évasé et rectiligne et lèvre arrondie, plat creux ou pot (AGT19-035). Ce type est comparable avec un exemplaire mis au jour à Ayent VS, *Le Château*, niveau 2, daté entre le Bronze moyen et le début du Bronze final (David-Elbiali 1990, p. 31, pl.2/B).

Les bases

Deux bases plates en céramique grossière se remarquent dans le lot (AGT19-032 et AGT19-036), dont une présente des impressions digitales sur le talon, ainsi que des traces de caramel sur la face interne (AGT19-032). D'un diamètre restitué de 0.12 m, ces fragments se rattachent à des récipients moyens ou grands.

Un gobelet à épaulement ?

Un fragment de panse dont l'épaulement illustre un décrochement assez prononcé bien qu'arrondi, s'apparente à une forme basse biconique en pâte fine noire, un gobelet à épaulement et col évasé (AGT19-045). Ce type de récipient est attesté au Bronze final (Ha B1) à Sion, Sous-le-Scex (VS) (David-Elbiali 2011, p. 79 et fig. 46/9) et perdure au long du Bronze final. Notons encore la finesse de la paroi (2 mm).

Conclusion

Ce modeste lot céramique issu de plusieurs unités sédimentaires n'offre que les indices fugaces, difficiles à caractériser, d'une présence humaine dans la région, à l'évidence bien plus conséquente. L'attribution chronologique, basée à chaque fois sur un seul individu fragmentaire, ne peut être que peu précise et elle doit être confirmée par des analyses radiocarbone.

4 Conclusions

Les deux interventions réalisées entre juin et octobre 2019 dans le cadre du «chantier Genoud» se sont avérées fructueuses en termes de résultats archéologiques. Outre la mise au jour inattendue et la documentation d'un tumulus érigé à l'étage montagnard, cas rare à l'échelle nationale et européenne, elles ont en effet permis de préciser la chronostratigraphie des occupations du secteur de *Tsanplan-Les Gères*. Si ces nouvelles investigations ont bel et bien confirmé les données préliminaires de 2018, elles ont également mis en évidence une période supplémentaire, faisant remonter l'origine de la nécropole celtique au Hallstatt final.

La stratigraphie du site a par ailleurs pu être appréhendée avec détail au travers des 10 profils et colonnes documentées au cours des recherches. Ces observations, complées à de nouvelles datations (mobilier, radiocarbone) ont permis d'affiner le séquençage des étapes d'occupation, faisant émerger de nouvelles périodes (Premier âge du Fer et Époques modernes et contemporaines) et phases qui n'avaient pas été reconnues en 2018. Dans l'état actuel des connaissances, on dénombre ainsi 7 périodes s'échelonnant entre l'âge du Bronze moyen et l'Époque contemporaine, pour 13 phases d'occupation et 11 phases naturelles.

Comme cela a déjà été souligné à l'analyse des données de 2018, ces découvertes revêtent un caractère exceptionnel et présentent un intérêt scientifique indéniable, non seulement pour le secteur de Grimentz, mais également pour le Val d'Anniviers. Elles confirment en effet l'existence d'une aire funéraire en aval de Grimentz, auxquelles pourraient appartenir les sépultures découvertes en 1943 «à proximité» de la chapelle St-Théodule⁷². Si ces découvertes anciennes doivent être replacées dans le secteur de l'actuelle chapelle St-Théodule, il faut alors envisager que la nécropole celtique occupait l'entier du plateau des Gères et qu'elle s'étendait encore sans doute en direction

du sud-ouest. La mention reste toutefois imprécise et il n'est pas possible d'exclure qu'elle fasse en réalité référence au secteur fouillé.

Quoi qu'il en soit, la mise en place d'un monument funéraire en contexte de moyenne montagne, entouré de plusieurs tombes livrant un riche mobilier, constitue indéniablement le signal d'une aristocratie dont la présence à cette altitude questionne. Il est évidemment tentant de la corréler à l'exploitation des gisements de cuivre jalonnant les flancs de la vallée, mais aucune trace d'extraction et de réduction de minerai n'a encore été attestée à ce jour pour les périodes protohistoriques. Des programmes de recherche ciblés (prospections, sondages exploratoires, microtopographie), à l'instar de ceux récemment entrepris à la Tsa du Toûno, devraient être envisagés à moyen terme pour tenter de préciser les modalités de cette présence celtique en Anniviers.

Gageons toutefois que le suivi systématique des futures constructions sur le territoire de Grimentz, permettra progressivement d'apporter des éléments de réponse aux nombreuses questions soulevées par ces découvertes remarquables, que l'on doit à la perspicace curiosité d'un archéologue de passage.

72 Andenmatten et Rosselet 2018, p. 22.

5 Bibliographie

AlQahtani et al. 2010

ALQAHTANI (S. J.), HECTOR (M. P.) et LIVERSIDGE (H. M.) – Atlas of Tooth Development and Eruption, *American Journal of Physical Anthropology* 142 3, 2010, p. 481-490.

Andenmatten, Rosselet 2018

ANDENMATTEN (r.), ROSSELET (D.) – *Maison Genoud et Kaeser-Solioz. Rapport d'intervention AGT18-AGG18*. Office cantonal d'Archéologie du Valais, août 2020.

Bär et al. 2019

BÄR (B.), RUFFIEUX (M.), MAUVILLY (M.) – Verbrannt für die Ewigkeit: aussergewöhnliche Gräber aus der Bronze- und Eisenzeit in Rossens/In Riaux, in *Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise* 21, p. 60-111.

Bocquet 1991

BOCQUET (A.) – L'archéologie de l'âge du Fer dans les Alpes occidentales françaises, in Duval (A.) (dir.), *Les Alpes à l'âge du Fer*, *Revue archéologique de Narbonnaise*, supplément 22, Paris, CNRS éditions, p. 91-156.

Brůžek et al. 2017

BRŮŽEK (J.), SANTOS (F.), DUTAILLY (B.), MURAIL (P.), CUNHA (E.) – Validation and reliability of the sex estimation of the human os coxae using freely available DSP2 software for bioarchaeology and forensic anthropology», *American Journal of Physical Anthropology* 164 (2), 2017, p.440– 449.

Cassina 1996

CASSINA G. (1996) – La Chapelle St-Théodule, Paroisses vivantes: bulletin des paroisses catholiques romandes. Val d'Anniviers, 4 / 1996, avril.

Cavalli et al. 1998

CAVALLI D. et al. (1998) – *Carte des matières premières minérales de la Suisse 1:200 000*. Feuille 2. Valais-Oberland bernois. Zurich.

Cavalli et al. 2002

CAVALLI D. et al. (2002) – *Carte des matières premières minérales de la Suisse 1:200 000*. Feuille 2. Valais- Oberland bernois. Notice explicative partielle et fiches. Sion.

Coqueugniot, Weaver 2007

COQUEUGNIOT (H.) et WEAVER (T. D.) – Brief communication: Infracranial Maturation in the Skeletal Collection from Coimbra, Portugal. New Aging Standards for Epiphyseal Union, *American Journal of Physical Anthropology* 134, 2007, p. 424-437.

Coqueugniot et al. 2010

COQUEUGNIOT (H.), WEAVER (T. D.) et HOUËT (F.) – Brief communication: A Probabilistic Approach to Age Estimation from Infracranial Sequences of Maturation, *American Journal of Physical Anthropology* 142, 2010, p. 655-664.

Curdy et al. 2009

CURDY (P.), MARIÉTHOZ (F.), PERNET (L.), RAST-EICHER (A.) – *Rituels funéraires chez les Sédunes: les nécropoles du second âge du fer en Valais central (IV^e - I^{er} siècle av. J.-C.)*, Lausanne, Cahiers d'archéologie romande (CAR 112), *Archaeologia Vallesiana* 3, 2009.

Dotzler 1997

DOTZLER (J.) – *Les tertres protohistoriques du Bas-Rhin, Réexamen des fouilles anciennes, mémoire de maîtrise sous la dir. de A.-M. Adam*. Université des Sciences Humaines, Strasbourg II, Strasbourg, 1997.

Dunning Thierstein 2005

DUNNING THIERSTEIN (C.) – *Le Premier âge du Fer sur le versant méridional du Jura, Chronologie, typologie et rites funéraires*. Université de Genève, Genève, 2005.

Fazekas, Kósa 1978

FAZEKAS (G.) et KÓSA (F.) – *Forensic Fetal Osteology*, Akadémiai Kiadó, Budapest, 1978.

Hochuli (S.), Niffeler (U.), Rychner (V.) 1998

HOCHULI (S.), NIFFELER (U.), RYCHNER (V.) (éds.) – *Âge du Bronze*. Bâle: Société suisse de préhistoire et d'archéologie, SPM III: La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Âge, 1998.

Hodson 1968

HODSON (F. R.) – *The La Tène cemetery at Münsingen-Rain: catalogue and relative chronology*, Bern, Verlag Staempfli, Acta Bernensia 5, 1968.

Kaenel 1990

KAENEL (G.) – *Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale: analyse des sépultures*, Lausanne, Cahiers d'archéologie romande 50, 1990.

Magny, Maise et al. 1998

MAGNY (M.), MAISE (C.), JACOMET (S.), BURGA (C. A.) – Les oscillations du climat pendant l'âge du Bronze, in Hochuli (S.), Niffeler (U.), Rychner (V.) (éds.) – *Âge du Bronze*. Bâle: Société suisse de préhistoire et d'archéologie, SPM III: La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Âge, 1998, p. 135-140.

Maise 1999

MAISE (C.) – L'histoire du climat, in Müller (F.), Kaenel (G.), Lüscher (G.) (éds.) – *Âge du Fer*. Bâle: Société suisse de préhistoire et d'archéologie, SPM IV: La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Âge, 1999.

Martin-Kilcher 1981

MARTIN-KILCHER (S.) – Das keltische Gräberfeld von Vevey VD, in *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie* 60, p. 108-156.

Moorrees et al. 1963

MOORREES (C. F. A.), FANNING (E. A.) et HUNT (E. E. J.) – Age Variation of Formation Stages for Ten Permanent Teeth, *Journal of Dental Research* 42, 1963, p. 1490-1502.

Moulin 2014

MOULIN (B.) – *L'habitat alpin de Gamsen (Valais, Suisse)*. 2. *Le contexte géologique. Histoire sédimentaire d'un piémont en contexte intra-alpin, du tardiglaciaire à l'actuel*, *Archaeologia Vallesiana* 12, 2014.

Müller (F.), Kaenel (G.), Lüscher (G.) 1999

MÜLLER (F.), KAENEL (G.), LÜSCHER (G.) (éds.) – *Âge du Fer*. Bâle: Société suisse de préhistoire et d'archéologie, SPM IV: La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Âge, 1999.

Murail et al. 2005

MURAIL (P.), BRUZEK (J.), HOUËT (F.), CUNHA (E.) – DSP: A Tool for Probabilistic Sex Diagnosis Tool using Worldwide Variation in Hip Bone Measurement, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 17 (1-2), 2005, p. 167-176.

Owings-Webb, Suchey 1985

OWINGS-WEBB (P. A.), SUCHHEY (J. M.) – Epiphyseal Union of the Anterior Iliac Crest and Medial Clavicle in a Modern Multiracial Sample of American Males and Females, *American Journal of Physical Anthropology* 68 (4), 1985, p. 457-466.

Paccolat et al. 2019

PACCOLAT (O.), CURDY (P.), DESCHLER-ERB (E.), HALDIMANN (M.-A.), TORI (L.) – *L'habitat alpin de Gamsen (Valais, Suisse)*, 3A. *Le mobilier archéologique*, Lausanne, Cahiers d'archéologie romande (CAR 180), *Archaeologia Vallesiana* 17, 2019.

Pernet, Carlevaro 2010

PERNET (L.), CARLEVARO (E.) – *La Necropoli di Giubiasco (TI), vol. III: Le tombe dell'età del Bronzo, della prima età del Ferro e del La Tène antico e medio. La sintesi*, Zurich, Musée national suisse, *Collectio archaeologica*, 2010.

Peyer 1974

PEYER (S.) – *Eisenzeit im Wallis*. 1974.

Sauter 1943

SAUTER (M.-R.) – Documents anthropologiques du Valais ancien, *Bulletin de la Murithienne* 61, p. 1-14.

Sauter 1950

SAUTER (M.-R.) – *Préhistoire du Valais. Des origines aux temps mérovingiens*. Vallesia 5, p. 1-165.

Schaeffer 1930

SCHAEFFER (C. F.-A.) – *Les tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau*, Haguenu, Imprimerie de la Ville, 1930.

Schmid-Sikimić 1996

SCHMID-SIKIMIĆ (B.) – *Hallstattzeitliche Ringschmuck in der Schweiz*, München, C.H.Beck, *Prähistorische Bronzefunde* XXXX, 1996.

Scheuer, Black 2000

SCHEUER (L.) ET BLACK (S.) – *Developmental Juvenile Osteology*, New York, 2000.

Schwegler 2010

SCHWEGLER U. (2010) – 3961.G.03, Anniviers, Grimentz, Schalen unterhalb des Rundhügels Scex de la Roua, *Schweizerische Stein-Denkmäler Inventar (SSDI)*.

<http://www.ssdi.ch/Inventar/VS/3961.G.03.pdf> (consultation le 01.04.2020).

Sellier 1993

SELLIER (P.) – L'estimation de l'âge des fœtus et des enfants morts en période périnatale: une révision de Fazekas et Kósa (1978), communication au colloque Croissance et vieillissement, 21^e colloque du Groupement des anthropologues de langue française, Bordeaux, 13-15 mai 1993.

Stöckli 1975

STÖCKLI (W. E.) – *Chronologie der jüngeren Eisenzeit im Tessin*, Basel, Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte, *Antiqua* 2, 1975.

Taillandier 2019

TAILLANDIER (V.) – *Sépultures et nécropoles du Second âge du Fer dans le Jura occidental et les plaines de Saône, Analyse des corpus de mobilier et des pratiques funéraires*, thèse de doctorat sous la direction de Philippe Barral. Université Bourgogne Franche-Comté, Besançon, 2019.

Tori 2019

TORI (L.) – *Costumi femminili nell'arco sud-alpino nel I millennio a.C.: tra archeologia sociale e antropologia*, Zurich, Musée national suisse, *Collectio Archaeologica* 10, 2019.

Véber 2006

VÉBER (C.) – *Sainte-Croix-en-Plaine, Ancien échangeur/Gendarmerie (Haut-Rhin, Alsace), Nécropole à incinérations et inhumations occupée de la fin du Bronze final à La Tène A*, rapport de fouille, Dijon, INRAP n° 2006.

Viollier 1912

VIOLLIER (D.) – Fouilles exécutées par les soins du Musée National. VII, Le cimetière gallo-helvète d'Andelfingen (Zurich), in *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde: Neue Folge*, n° 14, p. 16-57.

Waldhauser 1998

WALDHAUSER (J.) – Die Goldfingerringe von Münsingen-Rain und ihre Vergleichsstücke aus Flachgräberfeldern im Gebiet zwischen dem schweizerischen Mittelland und dem Karpatenbecken, in Müller (F.) (dir.), *Münsingen-Rain, ein Markstein der keltischen Archäologie. Funde, Befunde und Methoden im Vergleich, Akten des Internationalen Kolloquiums «Das keltische Gräberfeld von Münsingen-Rain 1906-1996»*, Münsingen/Bern, 9.-12. Oktober 1996. Berne, Bernisches Historisches Museum, *Schriften des Bernischen Historischen Museums* 2, p. 85-121.

Zufferey 2019a

ZUFFEREY L. (2019) – Etude territoriale et historique du Val d'Anniviers. *Bulletin de l'association ARAVA* 3.

Zufferey 2019b

ZUFFEREY L. (2019) – *Inventaire dans le cadre de l'étude territoriale et historique du Val d'Anniviers*. (inventaire non publié).

6 Annexes